

**TORAH
ET
MUSIQUE**



LE

DIBBOUK

Le Journal des Tournelles

Sommaire

- Le mot du président, *par le Professeur Marc Zerbib* p. **3**
- Le mot du rabbin, *par le Rabbin Marciano* p. **4**
- Le billet d'humeur, *par Charley Goëta* p. **5**
- Quelques remarques, *par Dan Arbib* p. **6**
- Pierre Créange, *par Jacques Eladan z"l* p. **8**
- Le poème du mois..., *par Simon Chamak* p. **9**
- Evènements de l'histoire juive, *Jewish Encyclopedia* p. **10**
- La Torah et la musique, *par Paul-Ezékriel Attali* p. **15**
- Faut-il croire au Dibbouk ?, *par Paul-Ezékriel Attali* p. **16**
- La vie des femmes, *par Claude-Yaël Attali* p. **20**
- Bonjour Paris, ici Jérusalem, *par Yakir* p. **23**
- Lu pour vous :
 Jérusalem et l'Islam, *par Mordechai Kedar* p. **24**
- Cinéma, *par Charley Goëta* p. **28**
- Les Tournelles p. **30**
 - Littérature aux Tournelles p. **30**
 - La recette de grand-mère, *par Viviane Temin* p. **31**
 - Blagues à part..., p. **31**

Grand merci à Matatiaou (William Laloum) fidèle des Tournelles
qui a réalisé la magnifique page de couverture

*Légende de l'illustration de la couverture : Le Roi David jouant de la lyre
A French, Circa 1825, Terracotta group of David playing the harp, signed and dated 1825,
by Clémence-Sophie de Sermezy (1767-1850)*



MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SYNAGOGUE DES TOURNELLES

M. le Rabbin :	Yves Henri Marciano
M. le Président :	Professeur Marc Zerbib
Mme. la Déléguée du Consistoire :	Nicole Guedj
M. le Président d'honneur :	Martial Allouche
M. le Président d'honneur :	Robert Tenoudji (zal)
M. le Vice Président :	Dr Georges Melki (zal)
M. le Vice Président Honoraire :	Max Barkatz (zal)
M. le Vice Président :	Raymond Sfez
M. le Vice Président :	Lucien Halimi
M. le Vice Président :	Patrick Memoune
M. le Trésorier Général :	David Halimi (zal)
	Bernard Levy
	Charley Halimi
M. le Secrétaire Général :	Serge Attal
M. le Secrétaire Adjoint :	Bernard Levy
Membres Actifs :	M. Lucien Attali
	Pr. Raoul Ghozlan
	M. James Ghrenassia (zal)
	M. Simon Guedj
	Mme Sylvia Allouche
	M. Guy Temin
	M. Paul Attali
	M. Charley Goëta
	Mme Annie Goëta
Membres honoraires :	M. le Dr Gérard Allouche
	M. Norbert Zerbib
	Mme Simone Zerbib
	M. Philippe Tordjman

21, bis rue des Tournelles 75004 Paris
Site internet : www.synatournelles.org

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'ÉPOUVANTABLE EST ARRIVÉ



Chers Amis,

Les assassinats odieux, lâches, cruels et barbares des 7, 8 et 9 Janvier 2015 en plein Paris et dans ses environs, ont créé un traumatisme national. Les djihadistes terroristes ont massacré des journalistes pour interdire la liberté d'opinion, des policiers pour refuser l'Ordre Républicain et des Juifs parce qu'ils sont juifs.

La Nation fidèle à la République a manifesté pour rejeter la terreur et pour affirmer la volonté de vivre libre dans notre République.

La population Juive de France est inquiète, voire désemparée par ces odieux assassinats. Elle avait pressenti de tels événements qui ne pouvaient être que récurrents après l'assassinat d'Ilan Halimi, des enfants et Professeurs de l'école Juive de Toulouse et de la tuerie du Musée Juif de Bruxelles. Elle se pose la question de continuer à vivre sur le sol français, dans la République Française qu'elle a toujours servie, respectée et aimée.

Cette angoisse existentielle est gravissime, touchant chaque juif personnellement et collectivement. Certains évoquent la possibilité de quitter la France pour Israël. Ce sont des décisions individuelles qui se doivent d'être réfléchies. Les Juifs de France sont des citoyens à part entière que la République Française se doit de protéger. L'acharnement mortifère des terroristes est tel que nous nous interrogeons sur l'efficacité des moyens et sur la pertinence des décisions sécuritaires prises ces derniers jours. Il faut cependant, garder confiance en l'avenir mais en restant vigilant dans notre quotidien.

Le peuple juif dans son histoire a été très souvent confronté à de telles situations et a su trouver la force de résister.

Que l'Eternel nous protège et protège la République Française et le Peuple d'Israël.

Professeur Marc ZERBIB
Président de la Synagogue des Tournelles ■

LE MOT DU RABBIN

Monsieur le rabbin Yves Henri Marciano

POURQUOI LE BUISSON NE SE CONSOME PAS ?



La vision du buisson ardent préfigure des affres de l'exil du peuple juif...

Ce message induit la souffrance, mais parallèlement la proximité de D... avec son peuple. Contrairement à la chrétienté, souffrance d'Israël et proximité de D... avec son peuple ne sont pas antinomiques.

Ainsi une analyse détaillée de la vision du buisson ardent permettra de mettre en évidence le caractère particulier de l'exil du peuple juif mais également sa compréhension.

Moïse, le plus grand des prophètes commence son parcours initiatique au travers d'une manifestation surnaturelle ; le buisson ardent.

La Torah écrit à ce sujet (Exode 3,2) : « Un ange du Seigneur lui apparut dans un jet de flamme, au milieu d'un buisson ! Il remarqua que le buisson était en feu et cependant ne se consumait pas ».

Rachi commente l'expression : « Un jet de flamme au milieu du buisson » et souligne au cœur du feu lui-même !

Le Sefat Emeth d'expliquer que le désir de Moïse était de comprendre ce qui se cache à l'intérieur de ce feu et pas seulement son aspect extérieur.

Cette compréhension prophétique du phénomène permettrait à Moïse de mieux saisir le caractère singulier des différents exils du peuple juif.

Le midrash Rabba (Chemoth 2,5) raconte qu'un jour, un non juif demanda à rabbi Yehochoua ben Korha : quelle était l'intention de D... de se dévoiler à Moïse dans un buisson ?

Il lui répondit si D... avait parlé à Moïse dans un caroubier tu m'aurais posé également la question.

Alors pourquoi le buisson ? Pour nous apprendre qu'il n'y a aucun endroit où D... ne soit présent même dans un buisson !

Ce qui ressort de ce midrash et premier constat, c'est que ce non Juif ne peut comprendre que D... puisse se manifester dans un élément qui ne révèle en rien le caractère omnipotent du créateur.

Pour ce non Juif toute manifestation divine ne peut s'accompagner que d'un phénomène extraordinaire alliant grandeur et suprématie.

Dans la tradition juive D... se trouve dans chaque coin de l'univers comme il est dit « Sa gloire remplit le monde », D... est partout présent, au contact de ses créatures.

Le midrash Chir Hachirim va beaucoup plus loin qu'une simple présence de D... dans le monde et écrit (cantique 5,2) « Je dors, mais mon cœur est éveillé : c'est la voix de mon bien aimé ! Il frappe, ouvre moi, ma sœur, ma compagne, ma colombe, mon amie ».

Le midrash poursuit et nous dit : ne lis pas tamati (mon amie) mais téoumati (ma jumelle).

Rabbi Yanaï propose une illustration symbolique de ce verset et nous dit que dans le cas de jumeaux si l'un a mal à la tête, l'autre le ressent.

Cette image a pour vocation de mettre en relief cette véritable fusion qui existe entre D... et Israël comme il est dit dans le psaume (91,15) « Je suis avec lui dans la souffrance » ou encore Isaïe (63,9) dans toutes leurs souffrances, il a souffert avec eux ; le midrash nous révèle lors du buisson ardent que D... dit à Moïse ; est-ce que tu ne perçois donc pas Ma souffrance lorsque Je vois que mon peuple est opprimé ? Sache que Je te parle au milieu d'épines et de ronces comme pour t'indiquer que Je m'associe à leur affliction et à leur détresse.

Le midrash poursuit et nous enseigne que Moïse s'inquiète sur le sort d'Israël.

Est-ce que les Egyptiens parviendront à exterminer le peuple d'Israël ?

La vision du buisson ardent répond aux interrogations de Moïse et met en lumière le caractère indestructible du peuple juif au même titre que ce buisson qui ne se consume pas.

Nombreux seront ceux qui chercheront à anéantir le peuple juif mais la flamme d'Israël est éternelle.

Même dans les moments les plus noirs de notre histoire, la lumière de D... dans notre cœur, ne pourra jamais s'éteindre.

JE SUIS CHARLIE

SIGNÉ CHARLEY

Rédiger un billet d'humeur par ces temps de turbulences tragiques c'est comme réussir le cocktail idéal en y incorporant tous les ingrédients avec équilibre dans les dosages.

Hélas ! L'ingrédient principal qui envahit nos vies, qui nous submerge, que nous sommes obligés d'évoquer, c'est pas encore et encore l'islamisme avec toutes ses conséquences et ses développements dramatiques. Ce jour, à Paris, trois individus cagoulés, lance-roquettes, Kalashnikovs à la main, peuvent, au nom d'Allah, venger son prophète qui aurait été insulté par des journalistes de renom qui sont la fierté de la France pour avoir réussi avec Charlie hebdo à dénoncer, par leur humour et leurs talents incomparables, la veulerie et la barbarie de ces Islamo-facistes. Leurs caricatures si courageuses sont les seules à avoir touché au cœur ces barbares, mieux que tous les éditos des éternels donneurs de leçons, bien installés dans leurs rédactions douillettes. Il faut hurler pour dénoncer et réveiller tous ces « politiques » (de quelques bord qu'ils soient) qui ont laissé s'installer en France un tel climat de haine qui débouche sur de véritables massacres. Faut-il s'en étonner ? Non ! assurément Non ! Tous ces « barbares » sont les fils naturels de Carlos... Le Pen... Dieudonné... Hessel... patronnés et encouragés de l'extrême droite à l'extrême gauche sans oublier les « Verts » toujours prêts à soutenir tous ceux qui peuvent féconder la haine du Juif... la haine d'Israël, pays des Juifs. On arrive à ne pas aimer les Juifs... à ne pas aimer Israël... comme on n'aimerait pas le poisson. S'il n'y avait pas des lois qui l'interdisent, le premier parti de France serait le PAF, Parti Antisémitisme de France. Est-ce sans dommages dans l'esprit de ces « fous de Dieu » de voir une majorité de députés du Parlement français, voter une loi pour la reconnaissance du « peuple palestinien » qui n'a jamais retiré de sa charte, l'anéantissement d'Israël. Autre interrogation ! Pourquoi cet engoue-

ment pour DAESH ? Comment de jeunes normands, issus des écoles républicaines françaises en arrivent à quitter les nids douillettes de l'occident pour se lancer dans une fuite en avant éperdue, se jetant dans la gueule du loup, pour après quelques semaines dans ces camps en Irak, perdre tous leurs repères pour décapiter au couteau, sourire aux lèvres, ces européens naïfs, coupables d'avoir voulu aider... sauver... ces monstres qu'ils ne savaient ni voir, ni nommer et encore moins dénoncer. Cette bête immonde manipulée par DAESH à travers internet et les fameux réseaux sociaux s'est lovée et installée au sein de notre société en toute impunité ; les parents, les enseignants, les voisins, les amis de ces coupeurs de têtes, ne les décrivent-ils pas comme de « doux agneaux » à la conduite irréprochable. Autre interrogation et incompréhension ! On dénonce depuis fort longtemps l'embrigadement de ces jeunes à travers les prisons françaises, lieux privilégiés d'endoctrinement par le biais de prédicateurs, manipulateurs aguerris pour enrôler ces jeunes dans un islam dévoyé et barbare. Ils sont d'une efficacité redoutable à voir sur le web, ces anges blonds se transformer en bourreaux barbus, cimenterie à la main, ou ces jeunes femmes fraîchement converties ne laissant apparaître que leurs yeux clairs et candides à travers leur voile intégral.

Formulons le souhait que Cabu... Wolinski... Charb et leurs confrères ne soient pas morts pour rien ; leur ultime victoire serait que ce massacre ait fait prendre conscience à la France qu'il est urgent de s'unir en solidarité et en fraternité pour se dresser contre cet ennemi commun qui ne cherche qu'à la détruire. Il faudra dresser un rempart unanime, toutes composantes et communautés confondues. Saluons l'hommage spontané du peuple de France et des pays occidentaux pour ces vrais martyrs dignes du Panthéon.

Après ces tragiques événements mon « cocktail » s'est transformé en potion amère. Essayons de l'adoucir à l'aide

Charley Goëta



d'une réflexion qui a traversé mon esprit à la synagogue, à l'écoute de la Parachat Mikets qui relate les songes du Pharaon interprétés par Joseph. « I have a dream », à ce moment, je rêvais moi aussi, emporté par l'enthousiasme que suscite en nous ces délicieux chapitres de la Genèse. On se retrouve avec une âme d'enfant, revisitant ces épisodes archi-connus avec une envie de les redécouvrir comme si nous ne les avions jamais lus et chaque année ce petit miracle a lieu et nos Patriarches nous enchantent par leurs aventures miraculeuses. C'est alors que j'imaginai, que je rêvais qu'Israël dans ses premières années avait vécu ses années de disette, luttant pied à pied contre ses ennemis qui voulaient l'anéantir ; remportant toutes ses guerres, renforçant son potentiel militaire jusqu'à la création de Tsahal reconnue comme une des meilleures armées du monde... poursuivons ce rêve, Israël récompensé pour son courage et sa détermination entre en période de « vaches grasses » à voir sa place et son rayonnement dans tous les domaines, sa réussite économique... ses start-up performantes, ses avancées agricoles, médicales, scientifiques ; un pays en pleine confiance se projetant vers un avenir radieux, oh ! combien réconfortant pour tous ces Juifs du monde entier rassurés de pouvoir trouver enfin un refuge. Israël se projette avec confiance vers cet avenir avec le même esprit qui a animé ces jeunes scientifiques qui ont envoyé dans l'espace, la fusée Rozetta / Philae à la rencontre de la comète [Suite page 7...](#)

QUELQUES REMARQUES SUR 3 JOURS TERRIBLES 7, 8 ET 9 JANVIER 2015

Dan Arbib

L'effroi dont nous saisisent les événements récents bouscule la réflexion, et, pourtant, en même temps qu'il la suscite, il la brouille.

Les idées sont confuses, d'abord entre elles (chacune en entraînant une autre puis maintes autres à sa suite, on ne se reconnaît plus dans la dernière alors qu'on en admettait la première, comme si la vérité se perdait dans la chaîne des idées) puis parce qu'elles sont mêlées de colère, parfois de haine, toujours d'indignation, et, singulièrement, pour nous juifs de France, de colère et de crainte. Je ne dirai pas qu'on ne peut penser « sous le coup de l'émotion » (au contraire, il est des émotions qui nous font y voir clair), mais l'on ne sait alors plus bien ce que l'on pense, les pensées se brouillent aux sentiments, on veut communiquer les premières et on n'évoque que les secondes... Je ne connais personne qu'aient épargné ce brouillage et cette confusion-là, caractéristiques des premiers moments de sidération. Je ne ferai donc pas le malin ; j'avancerai ici plusieurs thèses, plus ou moins solidaires entre elles.

1/ S'il est vrai que toute cette affaire remonte à une histoire de caricatures et de satires antireligieuses, alors il faut rappeler au croyant que *sa foi n'est qu'une opinion aux yeux de celui ne la partage pas*. C'est un point essentiel : si fondamental que je ressente ma foi, si totalement que je vive mon adhésion à une religion, cette adhésion ou cette foi ne sauraient constituer, pour qui ne la partage pas, autre chose qu'une conviction très forte, une croyance ou une opinion. A ce titre, l'espace public est le terrain d'opinions différentes, dont certaines (et certaines seulement) sont religieuses. La liberté religieuse n'est donc qu'une variante de la liberté d'opinion. Certains croient en Dieu – et dans tel ou tel dieu – comme d'autres aiment le Coca Cola : pour l'espace public, c'est-à-dire au regard de la Répu-

blique, ces opinions se valent, et nul ne saurait se prononcer sur elles.

2/ En conséquence, la question de « blasphème » ne saurait être une question correctement posée dans l'espace républicain. Aucune définition propre à faire l'accord des esprits ne peut être donnée de « blasphème ». Est blasphématoire ce qui heurte une conviction religieuse, mais dans la mesure où dans l'espace public une conviction religieuse n'est qu'une conviction comme une autre, le blasphème ne saurait y être défini. La liberté d'être a-religieux, anti-religieux est donc la même que celle qui autorise à être religieux, croyant ou adepte de telle ou telle opinion. Il faudrait bien que les croyants comprennent que la foi n'a aucun titre, aucun droit à strictement parler, à exiger, dans l'espace public, une reconnaissance particulière ou un traitement particulier. Interdire le blasphème (comme l'avait proposé un député – qui sans doute aujourd'hui ne l'oserait plus) équivaut strictement à interdire l'expression de telle ou telle opinion politique ou de tel goût littéraire, culturel, ou autre.

3/ Cette liberté élémentaire (parce qu'on ne peut pas remonter plus haut qu'elle) porte en France un nom particulier : laïcité. La laïcité ne consiste pas à faire valoir une foi religieuse plus qu'une autre, mais à les admettre toutes à titre d'opinions. En ce sens, le laïcisme, quand il se confond avec l'athéisme, est un pur et simple contresens sur la laïcité, puisqu'il consiste à faire prévaloir une opinion (l'incroyance) sur une autre. Et le même contresens est commis par ceux (hommes politiques ou polémistes) qui promeuvent la laïcité pour défendre une France traditionnelle ou chrétienne : car s'il est un fait que le catholicisme peut parfaitement s'accommoder de la laïcité (« rendez à César ce qui est à César »), défendre la laïcité pour restaurer une France catholique, apostolique et romaine, c'est tout sim-



plement tourner la laïcité contre elle-même, et l'ériger en protectrice d'une religion particulière (le christianisme) alors qu'elle a vocation à les protéger toutes.

4/ C'est pourquoi les croyants doivent défendre et soutenir le droit au blasphème : c'est le même droit qui permet aux uns de croire et aux autres de blasphémer. Il y va toujours de la liberté de conscience et d'opinion. Les croyants se trompent du tout au tout s'il croient qu'une législation anti-blasphème pourrait protéger leur foi, puisqu'une telle législation, en réprimant la liberté d'opinion et en donnant à la foi un continu matériel particulier, contraindrait les consciences et nierait la liberté religieuse. La coalition de certains des cléricaux en faveur d'une « liberté limitée » (ne pas vexer autrui, etc.) est donc un contresens sur la liberté en général et sur la liberté qui rend possible la foi en particulier.

5/ Mais cette coalition des fanatiques ne repose pas seulement sur un contresens sur la notion même de liberté de conscience : elle est comique et même ridicule. Partout dans le monde, les croyants persécutent les croyants, des musulmans massacrent des chrétiens après avoir été massacrés par eux, les fanatiques s'entredéchirent – et il faudrait, tout d'un coup, que tous les fanatiques s'entendent et se donnent la main pour protester contre une liberté sans limite ! Oubliées, les guerres de religions, les guerres fratricides qui déchirent les peuples de religions différentes ? Oubliées, juste *Suite page 7...*

...Suite de la page 5 Chouri pour essayer de comprendre les éléments constitutifs de la vie, de L'ADN. Quelle jubilation de voir les images de ces jeunes scientifiques lançant leur engin dans l'inconnu, dans un espace au delà de l'espace, avec espoir et confiance. Quelle surprise ! quel bonheur ! de les retrouver

grisonnant... chauves... bedonnants... sautant de joie, se congratulant avec le même enthousiasme de leur jeunesse, fiers de leur réussite. Quelle confiance en soi, en l'avenir, en Dieu... que de se dire dans 30 ans... dans 50 ans... nous aurons réussi à... N'est-ce pas l'attitude de tous ces pionniers qui sont arrivés il

y a plus de 60 ans dans un désert aride, marécageux et dangereux et se sont dit « we have a dream », faisons de ces territoires, un pays riche et moderne, le pays « promis » où coulent le lait et le miel !

Buvons à la santé d'Israël, mon cocktail qui s'est bien adouci ! Lé'haïm ! ■

...Suite de la page 6 le temps d'une protestation contre la liberté, alors que la liberté protège, précisément, la foi – la possibilité de croire et de ne pas croire ? Je sais des esprits renseignés et matures qui ont sombré dans cette aberration.

6/ Dans la circonstance présente, les Juifs doivent se souvenir que c'est cette même liberté qui les affranchit de la tutelle de l'Eglise, et leur a permis de devenir citoyens libre d'un Etat où la condition religieuse n'a valeur que d'opinion. Il convient donc de continuer de défendre l'idée républicaine et laïque : non pas celle qui refuse les religions (encore une fois, la laïcité ne refuse rien), mais celle qui libère toutes les opinions du silence. Les Juifs ont été les premiers à bénéficier de la véritable révolution qu'a constituée la distinction entre l'Eglise et l'Etat. Je n'entends pas ici, encore une fois, prendre parti pour les « laïcards » athées, qui instrumentalisent la laïcité dans un combat antireligieux – car ceux-là, je l'ai dit, dévoient purement et simplement la laïcité en l'asservissant à leur opinion (opinion à laquelle, pourtant, la laïcité se refuse par principe à accorder le moindre privilège).

7/ C'est pourquoi la paix civile ne reposera pas sur le dialogue inter-religieux, mais sur la réaffirmation de la liberté inconditionnelle de conscience. Le dialogue inter-religieux a sa mission et ses vertus, mais il accorde des individus non pas sur la base de la liberté d'opinion qui leur est reconnue, mais sur la foi qu'ils professent. Or, la société civile ne saurait se satisfaire d'un tel accord, sauf à obliger chacun de professer une foi et d'y demeurer définitivement. En appeler à l'inter-religieux pour rétablir la paix civile reviendrait à écarter l'incroyant d'une telle paix ! C'est donc une erreur, une erreur grave, d'en ap-

peler à un dialogue judéo-musulman, judéo-chrétien, islamo-chrétien, pour rétablir la paix civile : car dans une société libre, les individus s'accordent par leur liberté de croire et de ne pas croire, non par leurs croyances. Rien n'interdit, *dans un second temps*, les associations entre croyants, mais à ces associations ne sauraient être reconnues ou attribuées des fonctions proprement politiques. Mais on reconnaîtra tout de même que c'est le mouvement des Lumières et la reconnaissance de la liberté d'opinion qui ont permis le dialogue inter-religieux – et non l'inverse : jamais les hommes ne seraient allés les uns vers les autres sans le formidable mouvement qui leur a appris que tout homme était libre de croire et de ne pas croire.

7/ Sur le plan théologique à présent, j'observe que si l'iconoclasme et, plus généralement, l'hostilité à toute figuration ou représentation du sacré, reposent sur le refus de l'idolâtrie, il y a idolâtrie encore plus grande à confondre une représentation avec le sacré lui-même. Certes, la représentation de Dieu ou d'un prophète reconnu comme saint peut relever de l'idolâtrie ; mais confondre purement et simplement la représentation d'un prophète avec le prophète lui-même relève d'une idolâtrie encore plus grande. Il convient donc de se méfier d'une lutte contre l'idolâtrie qui tournerait à une idolâtrie au second degré. Certaines luttes contre l'idolâtrie restaurent en elles-mêmes l'idolâtrie qu'elles prétendent combattre. L'iconophobie extrême, reposant sur une surestimation des images, est en elle-même idolâtre.

8/ Enfin, toute religion et tout texte sacré (Ancien Testament, Nouveau Testament, Coran) comportent leur charge incontestable de violence. On

ne saurait prouver qu'une religion est plus ou moins violente qu'une autre sur la seule considération de ses textes. Soyons de bonne foi ! Sans doute y a-t-il à cela une raison théologique très profonde : la vérité parle haut, et Dieu ne chuchote pas. Devant cette violence, la maturité d'une religion se mesurera à sa capacité à affronter et problématiser la violence dont elle est grosse : non pas obéir passivement, mais réagir, questionner, cette violence même. Reconnaître la gêne, c'est déjà désamorcer la violence. Négocier, interpréter. Ce qui revient à prendre de la distance – et par rapport à Dieu même et au sacré. Le Talmud peut s'entendre comme l'élaboration d'une telle distance, qui sauve le croyant du fanatisme en l'arrachant à une adhésion naïve et spontanée à des textes ou des contenus de foi parfois scandaleux, toujours paradoxaux. Le Juif n'a la foi qu'à condition de la remettre toujours en question dans une problématisation renouvelée de ses propres questions : ainsi s'instaure une distance entre le croyant et sa foi – foi toujours librement consentie, donc, parce que le croyant n'en est pas prisonnier. De même l'humour juif doit-il s'entendre comme le procédé par lequel le Juif ne se croit pas trop lui-même, intègre en lui une distance critique qui, instaurant quelque scepticisme et un refus de la complaisance à l'égard de soi, le sauve du fanatisme. – L'instauration de tels processus d'élaboration critique au sein d'une religion doit s'entendre comme ouverture aux Lumières. Beaucoup de religions y sont déjà parvenues. D'autres non. Une notamment – ceux dont les croyants se comparent eux-mêmes à des barils de poudre prêts à s'enflammer à la moindre « provocation » incapables de résister par liberté à leur propre explosion. Pourvu qu'elle y parvienne. ■

PIERRE CRÉANGE

FIGURES JUIVES DE FRANCE

Jacques Eladan z"l

Monsieur Jacques Eladan (zal) apportait avec grand plaisir sa contribution au Journal des Tournelles. Il m'a laissé quelques documents qui me permettent de poursuivre ses rubriques «Figures juives de France».

CG

Pierre Créange est né à Paris en 1902. Dans sa jeunesse, il a suivi les déplacements de son père, le colonel Créange, au Havre puis à Metz.

A la fin de son adolescence, il se lia d'amitié avec le poète Gustave Kahn qui revenait souvent à Metz, sa ville natale. Il s'installa ensuite à Paris. Pierre Créange était militant de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière, le parti socialiste français).

Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il luttait sans relâche contre le racisme et l'antisémitisme et était membre de la Ligue des Droits de l'Homme. A Boulogne-Billancourt, il avait créé la première Université populaire, L'Université Henri Barbusse. Pierre Créange était poète et avait publié avant guerre quatre recueils de poésies ainsi qu'un livre en prose, «Epîtres aux Juifs».

En 1939, il fut rappelé par l'armée. Au cours de la débâcle de 1940, Franc-maçon, juif et poète, a très vite été



recherché aussi bien par la police française que par la gestapo. Après la rafle du Vel'd'Hiv, du 16 juillet 1942, il décida de passer la ligne de démarcation avec sa famille, mais au cours de la traversée, une patrouille allemande les arrêta car le passeur les avait trahis. Seuls les enfants du poète qui étaient à une centaine de mètres en avant, échappèrent au guet-apens parce que le passeur, pris de remords, ne les denonça pas. Ils ont

été internés à Poitiers puis à Drancy. Créange et sa femme furent déportés par le convoi n° 34 du 18 septembre 1942 en direction d'Auschwitz-Birkenau. L'épouse fut tuée dès son arrivée au camp, tandis que le poète resta en vie jusqu'à mars 1943. Il arriva même à

composer des poèmes dont deux : Exil et Fait divers au Lager 1, sont parvenus après la guerre à ses enfants.

La façade du 4, rue Anna Jacquin à Boulogne-Billancourt orne aujourd'hui d'une plaque commémorative à la mémoire de Pierre Créange et de son épouse Raymonde.

Œuvres : *Le Chemin éternel*, 1923 ; *Au manteau du soleil*, 1928 ; *Vers les pays qui ne sont pas*, 1932 ; *Appels dans la nuit*, 1937 ; *Exil*, 1993 (choix de poèmes établi par Françoise Picard-Créange et Robert Créange).



TU SAURAS, PAR MOI, TON PÈRE...

Mon enfant,
mon rêve vivant,
tu sauras, mon amour,
tu sauras, par ma bouche, un jour,
que tu n'es pas un enfant
pareil aux autres enfants...
Et ton regard rieur deviendra émouvant.

Tu sauras, par moi, ton père
- comme je l'ai su par le mien -,
que tu es juif, comme tes ancêtres,
comme tes fils le seront, demain !

Sois fier, car ton héritage
vaut bien des héritages ;
mais, sache-le, il te faudra lutter !
Et la haine te montrera ses multiples
visages !

Tu portes sur tes épaules frêles
un fardeau lourd de gloire et de misère...
Mais tu sentiras parfois pousser des ailes
et monter très haut, bien loin de la terre...
Supporte le mépris des ignorants
avec la sérénité du sage :
proclame bien haut, mon enfant,
ton amour pour tes frères de sang.

Etends cet amour immense
à tous les êtres qui aiment et qui pensent,
et tu verras un jour les hommes, pacifiés,
vivre enfin les rêves rêvés...

Si tu ne vois pas ce temps béni, tu auras
tissé
un peu de la robe d'or de l'universelle
bonté !

Vers les pays qui ne sont pas
Pierre CRÉANGE

Ed. A. Messein, Paris, 1932

APPEL DANS LA NUIT... ZAKHOR

As-tu dit ce que tu avais à dire
et tous les appels, les as-tu entendus ?...

Cris fiers d'esclaves en révolte,
plaintes honteuses d'esclaves résignés,
cris de peuples suppliciés,
d'enfants égorgés,
cris de colère,
clameurs des mères...
Appels dans la nuit.

Tes morts à toi
sont venus aussi te parler

Et tous les souffrants,
tous les errants,
les réprouvés,
les exaltés,
les rêveurs illuminés,
et les révoltés aux yeux de colère,
tu les as entendus lancer
- comme on jette une bouteille à la mer -
leurs appels dans la nuit...

Tu as voulu aussi traduire
les chants des hommes libres,
les rires tintant des tout petits enfants
et les marches ardentes des foules
qu'une violente volonté soulève...

Tu as chanté la vie qui jaillit
du chaos, de la mort et des larmes,
tu as chanté la vie qui jaillit
comme le jour sort de la nuit.

Tu as glorifié les pensées apaisées
des hommes qui, dans les ténèbres,
voient la clarté
et font naître la lumière
à force de l'avoir rêvée.

Quand viendra pour toi
l'appel de la Nuit,
tu auras entendu ces voix
et mêlé tes cris à leurs cris !

Pierre CRÉANGE
1^{er} février 1937

LE POÈME DU MOIS...

JE SAIS

A ma naissance je savais
Qu'il fallait boire et manger
Pour vivre et subsister.
A mon adolescence je savais
Qu'il fallait travailler,
Ensuite se marier
Pour fonder un foyer,
Avoir des enfants
Et des descendants.
Curieux je voulais tout savoir
Ne serait-ce que pour y croire.
J'ai tout fait pour apprendre
Dans pas mal de domaines
Pour essayer de comprendre
D'une manière sereine.
Avec le temps qui passe,
Les acquits qu'on entasse,
Longtemps après j'ai compris
Que tout ce que j'ai appris
Tant et si bien
Que je ne sais rien...

Simon CHAMAK
Fait à Paris, le 20-10-2014

ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE JUIVE

L'histoire juive en images à replacer sur le fil du temps pour rafraîchir sa mémoire

CG

-3761 : Genèse



L'année juive commence par la création de l'homme «dans l'image de Dieu». L'année 2012 CE correspond à l'année hébraïque 5772. C'est pourquoi la Genèse, qui est datée de l'année hébraïque 0, est datée de l'an 3761 avant notre ère dans le calendrier grégorien.

-2105 : Le déluge (Arche de Noë)



En raison de la méchanceté de l'homme, Dieu résolut de détruire toute l'humanité et les animaux en provoquant le déluge, un sinistre naturel exceptionnel. En raison de sa droiture et de sa probité, seuls Noé et sa famille furent exceptionnellement sauvés de la destruction ainsi que des couples de chaque espèce vivante.

-1765 : Tour de Babel



Quand l'humanité tenta d'«atteindre le ciel», Dieu les dispersa sur la surface de toute la terre. Le lieu où cela se produisit fut appelé «Babel», qui signifie «confusion» en hébreu, car Dieu confondit les langages de la terre pour que les hommes soient divisés en groupes linguistiques différents.

-1731 : Alliance de Dieu avec Abraham



Dieu apparut à Abraham, avec une promesse qu'il aurait une descendance, et qu'il hériterait de la terre d'Israël - entre le fleuve d'Égypte et de l'Euphrate.

-1676 : Ligature d'Isaac

Le plus grand défi de la vie du patriarche fut quand Dieu lui ordonna d'offrir son fils unique en sacrifice. Finalement, un ange du Seigneur retint le bras du patriarche, et lui livra une fois de plus la prophétie que ses semences seront «comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer», et que toutes les nations de la terre seront bénies en eux.

Wikipedia | Jewish Encyclopedia

-1523 : Entrée en Égypte



Quand la famine devint grave au pays de Canaan, Jacob envoya ses fils en Égypte pour y acheter du blé. Plus tard, il se rendit en Égypte avec ses onze fils et leurs enfants, soit au total soixante-six personnes que Joseph rassembla à Goshen.

-1313 : Exode



Les Israélites quittent, sous la direction de Moïse, le pays d'Égypte. La Torah leur est donnée peu après au Mont Sinaï, par Dieu, révélant à tous les Israélites et non à un seul prophète, comme c'est le cas habituellement dans les autres religions.

-957 : Construction du 1^{er} Temple par le roi Salomon



David voulait construire un temple pour Dieu, mais le prophète Nathan ne l'y autorise pas parce qu'il était beaucoup trop engagé dans des guerres. Son fils, le roi Salomon, construira le premier Temple.

-924 : Division du Royaume en Israël et Judah



La mort du roi Salomon conduisit ainsi à la division du Royaume en deux, Judah et Israël (également appelée Samarie). La division conduisit à une détérioration politique et spirituelle. Guerres et assimilation deviennent courantes.

-720 : Exil des 10 tribus d'Israël par Assyrie



Environ deux cents ans après la division du Royaume, l'Empire assyrien conquiert le royaume d'Israël. La population des dix tribus d'Israël s'enfuit soit dans le royaume de Juda ou alors s'exila en Assyrie.

-586 : Destruction du 1^{er} Temple par Babylone



La conquête babylonienne apporta l'exil, la destruction et une dévastation terrible. Ceux qui restent au pays sont pauvres et sans culture spirituelle. Le jour où le Temple fut incendié et détruit, Tisha B'Av, a été fixé comme jour de jeûne pour toutes les communautés juives.

-585 : Assassinat de Gedalia et réaction destructive de Babylone



Assassinat de Guédalia, gouverneur de la Palestine. La réponse babylonienne est destructrice. Un jour de jeûne fut institué, aussitôt après... pour commémorer cet événement terrible et ses conséquences.

-538 : Retour à Sion suite au décret de Cyrus



Cyrus, roi de Perse autorise les Juifs à retourner en Eretz Yisrael. Environ 50 000 juifs y reviennent dirigés par Zorobabel. Ezra et Néhémie suscitent d'autres vagues de retours et un renouveau spirituel.

-518 : Pourim-Les Juifs sauvés d'un massacre planifié



L'événement, qui figure au Livre d'Esther, est la source du jeûne d'Esther et de Pourim, célébré depuis lors, le 14^{ème} jour de Adar (et Shushan Purim le 15 Adar).

-515 : Construction du 2^{ème} Temple



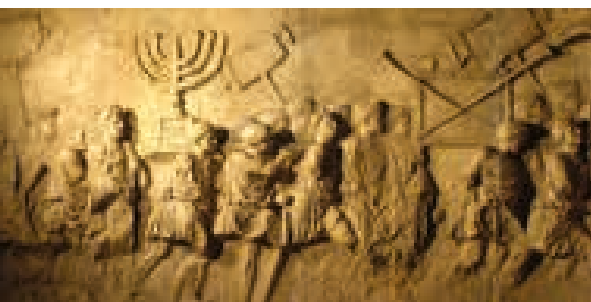
Les Juifs qui retournent à Sion réussissent à bâtir le 2^{ème} Temple sur les ruines du précédent. Parallèlement, ils doivent surmonter de nombreuses difficultés, dont l'opposition violente des tribus voisines.

-164 : Le Temple à nouveau en fonction grâce à la révolte des Maccabéens



La révolte Maccabéenne s'insurge contre l'Empire grec, après que le roi Antioche interdit les traditions juives et ordonne la mise en place d'un autel païen dans le Temple à Jérusalem. La révolte réussit et le temple lui est dédié. Hanukkah, célébrée pendant huit jours à compter du jour du 25 Kislew (décembre) principalement comme un festival de lumières, fut instituée par Judas Maccabée. Elle sera célébrée chaque année avec gaieté et joie comme un mémorial dédié à l'autel.

70 : Destruction du 2^{ème} Temple par Rome



L'armée romaine dirigée par Titus réprime avec brutalité la grande révolte juive et assure un siège prolongé de la ville, interdisant aux gens d'y rentrer et d'en sortir. La famine est terrible par les souffrances qu'elle provoque. Selon Flavius Josèphe, avant même que le siège n'ait pris fin, 600 000 corps avaient été jetés hors des portes. Le 17 Tamuz, les Romains entrèrent dans Jérusalem. Le 9 Av, ils détruisirent le Temple. Ces deux jours sont depuis, pour le peuple juif, des jours de jeûne. De nombreux habitants y ont été tués ou enlevés puis vendus comme esclaves sur les marchés romains.

135 : Ecrasement de la révolte de Bar Kohva



Les lois anti-juives conduisent à la révolte de Bar-Kokhva. Au départ, couronnée de succès, elle est par la suite fermement réprimée au bout de trois ans. Près de 580.000 personnes tombent au combat, sans compter ceux qui succombèrent de faim ou de maladie. Ce fut à ce moment que les Romains décidèrent de donner le nom de Palestine à la terre d'Israël de façon ce que le peuple juif n'ait plus aucun lien avec sa terre. Pour la même raison, les Juifs furent interdits à Jérusalem et les traditions juives mises hors la loi.

691 : Le Dôme du Rocher construit sur les ruines du Temple juif



Le Calife Abd al-Malik achève la construction du sanctuaire « Dôme du rocher » sur les ruines du Temple juif à Jérusalem.

800 : Les Khazars se convertissent au judaïsme



Le Roi des Khazars, sentant que Dieu lui est apparu en songe et lui promet la puissance et la gloire. Le roi inter-

roge musulmans, chrétiens et Juifs sur leur religion respective. Suite à ses recherches, il décide d'adopter le judaïsme. Rabbini Yehuda Halevi utilise cette histoire comme une plate-forme pour expliquer la philosophie juive dans son livre « Le Kuzari ».

1099 : Les Croisés conquièrent Israël et massacrent ses habitants juifs



Les croisades étaient des expéditions d'Europe occidentale visant à rendre Jérusalem et les lieux saints aux mains des chrétiens. La foule accompagnant les trois premières croisades attaque les Juifs en Europe et en Israël et beaucoup d'entre eux sont mis à mort. Les Juifs de Jérusalem, comme d'autres endroits en Israël, sont mis à mort alors que la première croisade permet de s'en emparer en 1099.

1290 : Expulsions d'Angleterre et de France



La plupart des pays d'Europe centrale et occidentale expulsent leurs Juifs entre la 12^{ème} et le 15^{ème} siècle. L'Angleterre le fait en 1290. Les expulsions étaient généralement accompagnées du vol de leurs biens et de la nationalisation de leurs maisons. Parfois les Juifs sont autorisés à revenir et puis à nouveau volés et encore expulsés après plusieurs années.

1348 : Les Juifs accusés et persécutés suite à la Peste noire



La peste noire était une peste violente qui a ravagé l'Europe entre 1348 et 1351 et est censée avoir emporté près de la moitié de la population. Un mythe est né, en particulier en Allemagne, que la propagation de la maladie était due à un complot des Juifs pour détruire les chrétiens par empoisonnement des puits. Toute l'Europe se leva contre les Juifs et des milliers d'entre eux ont été tués au cours de ces fausses accusations.

1364 : La Pologne garantit des droits aux Juifs



Casimir le grand, roi de Pologne accorde des droits d'installation aux Juifs. La Pologne attire donc l'immigration des Juifs d'Allemagne et de Russie et devient ainsi le plus important centre juif d'Europe.

1492 : Expulsion des Juifs d'Espagne (Inquisition)



Un édit d'expulsion est émis contre les Juifs d'Espagne par Ferdinand et Isabelle (le 31 mars 1492). Il ordonne à tous les Juifs de tout âge de quitter le Royaume en 4 mois, en laissant leurs maisons, or, et argent. Environ 200 000 fuient l'Espagne, 50 000 se convertissent, et des dizaines de milliers ont été tués ou sont morts de maladies sur le voyage.

1573 : Le Maharal crée son Académie



Moreinu ha-Rav Loew, le Maharal, établit son Académie à Prague et contribue ainsi à l'enrichissement spirituel des communautés juives et l'éducation juive.

1648 : Massacres de juifs en Ukraine



Dirigé par Chmielnicki, les Ukrainiens tuent entre 100 000 à 300 000 Juifs en moins de 2 ans. Ces terribles massacres se répartissent sur les dix prochaines années en Pologne, Russie et Lithuanie, tuant des dizaines et des centaines de milliers de Juifs.

1736 : Création des mouvements Hassidiques et Misnagdim



Le mouvement du hassidisme surgit parmi les Juifs polonais et conquiert près de la moitié des masses juives. Elle fut fondée par les Ba'al Shem Tov. Ses enseignements attribuent la première place à la religion, ne formulent pas de dogme religieux et rituel, mais le sentiment est l'émotion de la foi. Ce changement donne lieu à un mouvement d'opposition appelé le « Mitnagdim » dirigée par le Ga'on de Vilna, le talmudisme qui considère que le bien le plus précieux de l'homme est l'étude du Talmud, les rituels traditionnels et les prières.

1799 : Proclamation de Napoléon sur les Juifs

Napoléon a publié une proclamation par laquelle il invite tous les Juifs d'Asie et d'Afrique à se rassembler sous sa bannière afin de rétablir l'ancienne Jérusalem.

1800 : Emancipation des Juifs et émergence des mouvements des Lumières, de la Réforme et Haredim.



De grands changements dans la société européenne influencent le monde juif. Émancipation, siècle des lumières, assimilation et apparition de la réforme et les mouvements orthodoxes en sont quelques-uns des principales caractéristiques.

1840 : Affaire de Damas, les Juifs accusés de meurtre rituel



L'accusation de meurtre rituel portée contre les Juifs de Damas en 1840. L'affaire secoue le monde juif.

1894 : Affaire Dreyfus



Le capitaine Alfred Dreyfus, un officier juif travaillant à l'état-major de l'armée française est faussement accusé d'espionnage, résultat indirect de l'antisémitisme et de la crainte de l'Allemagne qui alors occupe l'Alsace Lorraine, après la victoire germanique en 1870. Le romancier Emile Zola publie dans le quotidien L'Aurore, sous le titre « J'Accuse », une lettre ouverte au Président de la République, où il accuse avec éloquence les ennemis « de la vérité et la justice. »

1897 : 1^{er} Congrès Juif mondial



Le premier Congrès sioniste se tient à Bâle sur l'initiative et le leadership de Herzl. Le Congrès est un Parlement sioniste avec des Juifs représentés de partout dans le monde. Il a été lancé afin de discuter et de prendre des décisions concernant la nation juive et les façons de réaliser la souveraineté juive et les aspirations nationales.

1903 : Pogrom de Kichinev



Les vagues de pogroms se multiplient en Russie, dont le plus connu est le pogrom de Kichinev, qui commence en 1881 et continue pendant plus de 40 ans. Des dizaines de milliers de juifs sont assassinés. Les pogroms ont un grand impact sur les migrations (plus de 2 millions de Juifs émigrent, principalement vers l'Amérique et le sionisme connaît un fort développement.

1939 : Holocauste - Shoah



Les criminels nazis et leurs collaborateurs assassinent 6 millions de Juifs de façon systématique et de sang-froid. À la mémoire des victimes de l'Holocauste, l'Etat d'Israël a créé un jour commémoratif national le 27 Nisan.

1948 : Création de l'Etat d'Israël



L'Etat d'Israël a été créé le 14 mai 1948 avec la déclaration d'indépendance du Conseil du peuple juif, dirigé par David Ben Gurion.

Pour contactez

le secrétariat :

01 42 74 32 65

Loge : M. Meyer Khalifa:

01 42 74 32 80

M. le rabbin Marciano :

01 40 26 08 86

N'OUBLIEZ PAS GUEMILOUT HASSADIM

Contacter le Dr Bernard Levy au :

01 42 49 70 50 - 06 09 17 79 32

Transmettez votre adresse mail à
sthm@wanadoo.fr
vous aurez toutes les informations
concernant les Tournelles

LA TORAH ET LA MUSIQUE

LA CANTILLATION DE LA TORAH

La cantillation est l'art de la psalmodie liturgique de la Bible. En effet lorsque l'on regarde de près les textes sacrés, nous y trouvons des petits signes qui les accompagnent, tantôt dessus, tantôt à côté, tantôt dessous: ce sont les *Taamim*. Mais quel est exactement leur rôle?

Le chant traditionnel est un témoignage de fidélité qui défie le temps et l'histoire. Il vient du plus lointain passé et a été transmis systématiquement de bouche à oreille, par la tradition orale qui remonte aux âges les plus éloignés du judaïsme.

L'origine des chants traditionnels, précise Léon Algazi est très discutée. Ces chants viennent-ils des psaumes, des cantiques que chantaient les lévites aux cérémonies dans le Temple de Jérusalem ?

ROLE DES TAAMIM

Nous ne possédons hélas, aucun manuscrit musical de l'époque permettant de l'affirmer, mais nous savons que les premières synagogues et le deuxième Temple ont coexisté 300 ans environ, jusqu'au IV^e siècle avant e.c.

Il est donc fort possible que les chants qui permirent de fixer le culte synagogal furent ceux des lévites et que le moyen de transmission fut le «*Taam*» (pluriel *Taamim*) considéré comme le vestige de la tradition musicale.

Les *Taamim* (de *Taam* signifiant «goût») ont pour rôle :

- d'indiquer l'accentuation correcte des mots,
- de séparer les versets de la Thora,
- d'indiquer les modèles mélodiques à utiliser sur les mots.

UNIVERSALITE DES TAAMIM

Les *Taamim* sont admis par tous les juifs, mais leur interprétation musicale varie d'une communauté à l'autre. Certains supposent qu'ils sont d'origine céleste et qu'ils ont été donnés à Moïse sur le mont Sinaï, en même temps que la

Thora. Quelques rabbins considèrent qu'ils ont été introduits par Rabbi Yéhouda Hanassi et Rabbi Yohanan ben Nappaha (2^{ème} siècle après e.c.). D'autres les attribuent aux Massorètes pour fixer la cantillation biblique, héritage sacré des générations disparues. D'autres enfin, des savants musicologues juifs et non-juifs tels que Piermann, Fétis et Lichtenthal déclarent que les *Taamim* sont d'origine plus récente (XVI^e ou XVII^e siècle de notre ère).

Quoi qu'il en soit, tout le monde - Rabbins et Hazanim - s'accorde à dire qu'il est impossible de comprendre les textes sacrés sans la connaissance précise des *Taamim* à cause de leur fonction grammaticale, car ils servent à coordonner les mots et leur fonction musicale (car ils rythment le texte et ornent musicalement le fondement récitatif).

L'enseignement de la cantillation biblique est lié aux signes de la main ou *chironomie*. Ce procédé doit remonter à la plus haute antiquité car la *chironomie* était utilisée en Egypte ancienne.

Un commentaire de Rachi précise que certains juifs de Palestine récitent la Bible en bougeant leurs doigts. Il existe

“ Lorsque tu étudies la tradition, apprends-la comme un chant ”

Talmud de Babylone (Chabbat 106b)

des *Taamim* conjonctifs (ou servants) et des *Taamim* disjonctifs (ou rois). Les deux principaux sont le point (:) ou «sof passok» et la virgule ou *atnah*.

CONCLUSION

Les *Taamim* sous-tendent harmonieusement et musicalement les textes bibliques et ils en facilitent la compréhension.

Paul-Ezékriel Attali



Ils sont devenus indissociables des textes et contribuent à la musique de la Thora, celle d'un peuple exilé depuis 2000 ans, écartelé entre les différentes civilisations des pays où il a vécu.

Cette marque est à l'image de son destin polymorphe.

Après avoir été le peuple élu et le peuple du livre, on peut dire que le peuple juif est et sera le peuple de la musique sacrée sous toutes ses formes, depuis le chant des Léviim dans le Temple de Jérusalem, jusqu'aux lamentos poignants des Nigounim et des psaumes incantatoires des Téhilim.

1. Léon Algazi, *chant hébraïque de la synagogue française (la voix de « son maître. 1939).*
2. Yohanan Ben Nappaha (185-279), *Amora de Palestine et maître d'œuvre de la compilation du Talmud de Jérusalem, né à Séphoris.*
3. Massorètes : *savants exégètes et grammairiens.*

FAUT-IL CROIRE AU DIBBOUK ?

QUAND LE CORPS SEMBLE POSSÉDÉ PAR UN DÉMON

Paul-Ezékriel Attali

Le sujet abordé dans ce dossier est assez « décoiffant ». Il traite du Dibbouk, un terme que l'on emploie parfois sans en connaître le sens. Certaines personnes peuvent en effet, être possédées par cette sorte de démon, jusqu'à entrer en transes. Elles racontent leur histoire, décrivent des situations à la limite du paranormal et expliquent comment elles s'en sont sorti. Nous allons donc, par le biais de ce phénomène, pénétrer avec curiosité, dans le monde de l'étrange.

pénètre dans une personne vivante avec qui le mort a eu un différend.

- un démon qui prend possession de quelqu'un et le rend fou, irrationnel, vicieux, corrompu.

Les Dibboukim (pluriel de Dibbouk) sont censés s'échapper de la Géhenne ou s'en détourner à cause de transgressions trop importantes pour que l'âme puisse avoir une sorte de rédemption en retrouvant sa sérénité. D'après les thèses kabbalistiques dans le judaïsme, l'âme possède cinq niveaux : *nefesh* (force vitale), *roua'h* (esprit), *neshama*

réfléchir ou au contraire, à effrayer les âmes sensibles. Elles ne doivent pas être prises à la lettre mais être ramenées à la période où les contes fantastiques étaient courants et l'environnement des shtetls favorables à la diffusion de tels récits. En voici quelques-uns :

Selon le Rav Chlomo AVINER, le Dibbouk est l'esprit d'un homme mort qui revient dans le corps d'un vivant, pour des raisons qui procèdent du secret des âmes, et qui lui cause des souffrances insupportables. Les kabbalistes savent discerner entre une personne atteinte de Dibbouk et celle qui a besoin d'un bon psychiatre, en proie à des symptômes schizophréniques ou autres hallucinations, ressemblants au Dibbouk, mais qui relèvent de la thérapie psychosomatique.

- On raconte que lors de la visite en Israël de l'Admour de Satmar, un homme le sollicita pour venir en aide à sa fille, arguant qu'un dibbouk la martyrisait. Elle parlait d'une voix bizarre qui n'était pas la sienne habituelle. Elle se plaignait que sa voix naturelle avait été usurpée et parlait de l'intérieur, malgré ses résistances. Auparavant, le père avait fait appel à l'Admour de Belz qui ordonna au dibbouk de s'en aller, mais l'état de sa fille ne s'était pas amélioré. Le Rav de Satmar accepta l'entrevue et conclut par la suite : « Cette jeune fille a tout simplement perdu la tête. Qu'elle aille chez un bon médecin, je n'y puis rien, ce n'est pas de mon ressort. »

-- Rabbi Yéhoudah de Satrizover raconte une histoire du même style. J'ai entendu dire, affirmait-il, qu'à l'époque du Rambam, alors médecin en Egypte, une femme catholique, qui ne savait ni lire ni écrire en aucune langue, avait été touchée par une méningite. Lors de sa maladie, elle se mit à parler en grec, en latin et même en hébreu. Son entourage soupçonna qu'un Dibbouk l'avait pénétrée et lui soufflait ces mots d'outre-tombe.

La nouvelle se propagea et prit de telles proportions qu'on fit appel au Rambam



Le Dibbouk est un terme forgé par les Kabbalistes à partir de l'expression « *dibbuk me rua'h raa* », signifiant la possession d'un corps par un esprit malin. Selon Léo Rosten, enseignant et chercheur né à Lodz, un Dibbouk peut être :

- l'âme d'une personne décédée qui

(âme), *hayya* (vie) et *ye'hida* (union) qui interagissent en fonction de nos actes. Sur lequel de ces niveaux le Dibbouk est-il censé agir ?

Qu'en pensent les Talmudistes et les Kabbalistes ?

Nota : Les histoires rapportées ci-dessous peuvent prêter à rire, à sourire, à

-Maïmonide- afin qu'il lui administrait quelques sermons pour exorciser le mauvais esprit qui l'habitait. Le Rambam ordonna que soit mis par écrit sur papier tout ce que la malade dirait. Les feuillets s'empilèrent et on les examina. On remarqua que la malade prononçait en désordre des maximes d'une certaine sagesse, sans logique continue. Même ce qu'elle disait en hébreu était composé de bribes désordonnées en rapport avec des versets de notre sainte Torah ainsi que d'autres livres de morale. C'était une ignorante, sans aucun savoir d'où elle aurait pu tirer ce qu'elle disait. C'est ce qui intrigua le Rambam qui décida de tirer l'affaire au clair.

Il passa au crible le passé de la malade par de longs interrogatoires auprès de la famille et des proches. Après de fastidieuses investigations, il découvrit qu'elle avait été élevée vers l'âge de neuf ans dans la maison d'un curé dont le bureau jouxtait la cuisine où elle se trouvait. Le curé avait l'habitude d'apprendre ses péroraisons en passant d'une pièce à l'autre, d'un endroit à l'autre, en s'asseyant, en passant sur l'estrade qu'il avait érigée pour déclamer à haute voix, redescendant, pénétrant dans la cuisine ou léchant une cuillerée de miel, tout en répétant versets et morceaux de bravoure morale.



Le Rambam alla s'enquérir des livres de ce curé et y découvrit toutes les phrases reconstituées et les versets que la malade balbutiait. Il en conclut qu'elle n'était possédée par aucun esprit et qu'il n'y avait là aucune nécromancie, mais que la fièvre brûlante avait fait remonter des profondeurs de sa mémoire des

souvenirs confus de paroles apprises par cœur involontairement, sans même les avoir comprises, paroles entendues dans sa jeunesse passée auprès du curé.

Sa faculté imaginative avait été ébranlée par la maladie et les paroles gardées dans les limbes de sa mémoire avaient resurgies, par catharsis. » (Min'hath Yéhoudah 48).

Cette histoire même peu probable, est malgré tout vraisemblable. Mais si c'était vraiment un Dibbouk, il n'y avait pas d'autre solution que de l'adjurer à sortir et le **Ari-zal** a transmis à son élève **Rabbi Haïm Vital** quelles étaient les remontrances et les conjurations spécifiques à prononcer en pareil cas pour l'en chasser (Cha'ar Roua'h Hakodech 88).

Des thérapies étranges

Dans certains cas, apprend-on, il faut prendre des précautions quant à la partie du corps par laquelle le Dibbouk sera exorcisé, car il peut causer des dégâts en sortant. C'est pourquoi il faut lui ordonner de sortir par un pouce du pied car s'il venait à l'abîmer, la cicatrice ou le défaut occasionné resteraient mineurs, ce qui n'est pas le cas de l'œil ou de la tête.

- Au cours des générations, et après le Ari-zal, les **Kabbalistes** libéraient le Dibbouk de cette façon. Même notre Maître, le **Rav Tsvi Yéhoudah Kook** écrivit au **Rav Moché Yaacov Harlap** que son père le Rav Kook avait fait disparaître un dibbouk de cette manière, il y a quatre-vingt-dix ans.

L'homme en question, qui souffrait énormément, ne connaissait pas le Rav Kook et ne parlait que l'arabe. Mais son Dibbouk exigea que le Rav Kook vienne en personne et jura que s'il lui en donnait l'ordre, il sortirait.

Lorsqu'il fut en présence du Rav, l'homme s'adressa à lui en hébreu. Le Rav Kook admonesta le Dibbouk à grands cris et lui ordonna de délivrer le corps de l'énergumène immédiatement. L'esprit hurla et répondit qu'il était prêt à déguerpir à condition que cela s'opère par la tête. Mais le Rav éleva le ton à son tour et exigea qu'il sorte par le pouce du pied gauche. Après fortes prises de voix et déclarations tonitruantes, le Rav Kook balayant tout refus et rejetant toutes requêtes, le malade se contorsionna sans contrôle, tombant au sol. Au bout de quelques longues minutes

de gesticulations, il cria : « Aïe ! Mon pied, mon pied ! » et rapidement son état s'améliora. (Lettres Tséma'h Tsvi, p. 40).

Le Rav Harlap fut fortement impressionné par l'événement et lui adressa un courrier : « *Il est important que l'événement, dans tous ses détails, soit consigné par écrit, pour servir d'exemple aux générations futures et que toutes les personnes en présence le ratifient en bonne et due forme.* » (Hed Harim 32). C'est ainsi que les élèves du Ari-zal, lorsqu'ils eurent à se mesurer à des cas semblables, écrivirent leur témoignage comme leçon aux générations à venir, afin de les renforcer dans la foi droite. Mais notre Maître considérait la chose inutile et ne voyait pas les avantages d'une diffusion médiatique.

Il écrivit : « *Ces événements prennent de l'importance quand on les diffuse dans le grand public et leur impact est alors démesuré.* » Aussi le Rav Tsvi Yéhoudah préféra-t-il diffuser la Torah et la foi authentique d'Erets Israël, la crainte du Ciel et les bonnes vertus. De plus, les années ayant passé, il souligna que cet événement avait pratiquement disparu de sa mémoire et que s'il n'avait pas retrouvé la correspondance du Rav Harlap, il n'y aurait jamais repensé.

En fin de compte, il affirmait que le Rav Kook, son père, n'attachait aucune importance à ce genre d'histoires « *car ce n'est pas de ce genre de choses qu'il faut se glorifier ; ce dont il est permis de se glorifier, c'est de l'intelligence et de la connaissance que l'on a de l'Eternel, exerçant la bienveillance, la justice et la vertu sur terre* (Jérémie IX, 22-23). »

- **Rabbi Avraham Sim'hah de Amtsislov** racontait au nom de son oncle **Rabbi 'Haïm de Volozhyn**, l'élève attitré du **Gaon Rabbi Eliyahou Kramer de Vilna** la chose suivante : « A Vilna, un esprit mauvais pénétra dans un homme, dans la cour de la Beth Hakenesseth. Une foule dense et curieuse s'amassa et souleva une grande rumeur au vu du phénomène anormal. Le Gaon s'approcha de la fenêtre et tira le rideau pour voir ce dont il s'agissait. Le Dibbouk aperçut le Gaon et cria : « *Rabbi, c'est de toi qu'il s'agit lorsqu'on nous avertit en Haut-Lieu de prendre garde à Eliyahou et à sa Torah ! ? Si tu m'en donnes l'ordre mais de nul autre que toi, je libérerai cet homme et je serai obligé de sortir.* »

Mais le Gaon repoussa une telle proposition : « *Jamais je n'ai eu affaire à ce genre de choses et ce n'est pas maintenant que je vais commencer à vous parler.* » (Introduction au Midrach Routh Ha'hadach). »

- Rabbi 'Haïm raconte comment le Gaon mérita cette excellence : « *Car il mérita de la récompense de la Tora et c'est ainsi qu'il fut rétribué pour son grand labeur dans la Torah.* » ; *l'étude de la Torah lui ouvrit alors les portes de sainteté qui débouchent sur le Roua'h Hakodech* (Introduction au commentaire du Gaon de Vilna, dans *Sifra de Tzni'outa*).

Le Dibbouk au théâtre et au cinéma

Le Dibbouk a inspiré des auteurs de théâtre et de cinéma. L'un d'eux, **Shalom Anski**, a écrit un drame en trois actes rédigé en yiddish, créé à Vilna en 1917. Il s'inspire du thème folklorique du Dibbouk qui est présent dans la tra-

dition juive kabbaliste, cet esprit qui entre dans le corps d'un vivant pour le posséder, à la suite d'une erreur ou d'une mauvaise action.

Shalom Anski, ethnographe russe, rédigea cette pièce d'abord en langue russe et la montra au metteur en scène moscovite Constantin Stanislavski, qui lui conseilla de la réécrire en yiddish, afin qu'elle puisse être jouée d'une manière authentique par des acteurs juifs. Le Dibbouk est une pièce essentielle dans l'histoire du théâtre yiddish. Son auteur s'est fondé sur des années de recherches dans les shtetls en Russie et en Ukraine, où il s'est documenté sur les croyances et contes des juifs hassidiques.

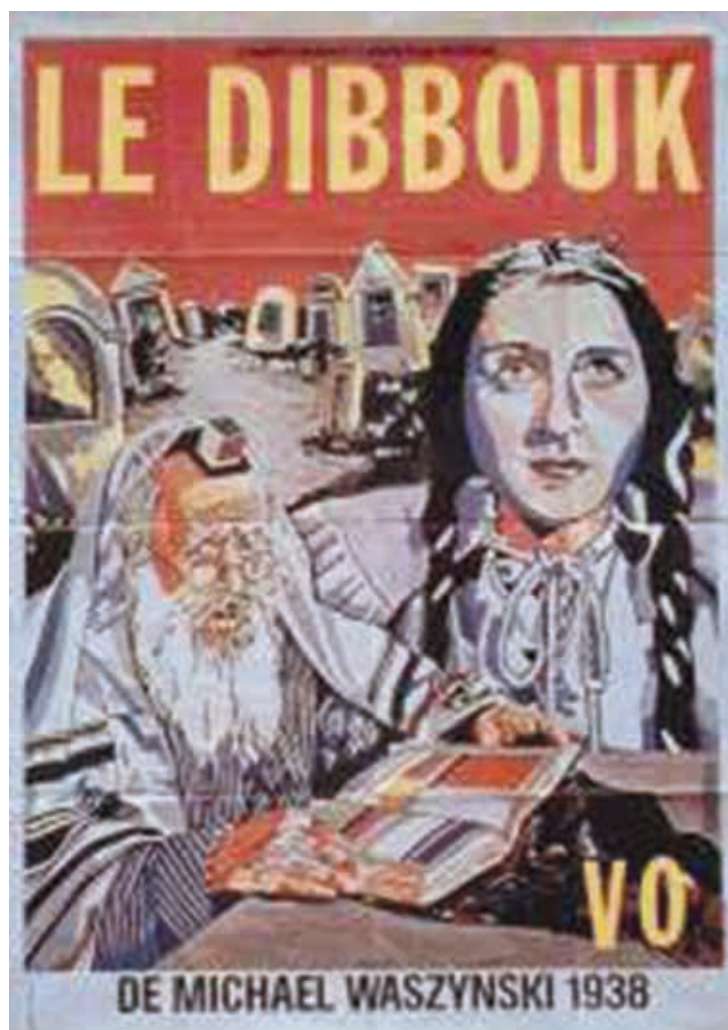
En 1937, la pièce a été adaptée en un film tourné en yiddish, un des rares qui aient subsisté. Avec quelques modifications dans l'intrigue, l'œuvre fut filmée à Varsovie sous la direction de Michaël Waszynski, avec Lili Liliana dans le rôle de Leah et Leon Liebgold dans celui de

Hannan. Outre la langue du film elle-même, *Der Dibbuk* est noté chez les historiens du cinéma pour le caractère frappant de la scène du mariage de Leah, tournée dans le style de l'expressionnisme allemand. Le film est considéré comme un des plus beaux en langue yiddish.

En 1998, fut tournée une nouvelle version du *Dibbouk*, film israélien de Yossi Sommer, où l'amour passionné, de Hanan et de Léa, défie les lois strictes de la religion et le mode de vie de la communauté orthodoxe de Jérusalem.

En conclusion, croire ou ne pas croire au Dibbouk est subjectif. On peut adhérer ou s'étonner du traitement et de l'extirpation, souvent dans la douleur, d'un Dibbouk. Quoi qu'il en soit, il vaut mieux travailler ses « Midoth », c'est à dire ses traits de caractère ainsi que son équilibre personnel et grandir dans la Torah, et la crainte de Dieu afin de ne pas prêter le flanc à ces dérives qu'il faut laisser plutôt aux traitements des psychanalystes et des psychiatres.

Affiche du film « le Dibbouk »



Le dibbouk : approche réflexive et clinique par George ENOS, docteur en psychologie et psychanalyste.

Le dibbouk résulte de la coexistence fantasmée conflictuelle d'un être humain et de l'âme d'un défunt tourmenté dans l'au-delà à cause de ses péchés. La croyance morbide en ce « mariage » contre nature, génère une importante détresse se manifestant par des troubles somatiques et psychiques. Pour comprendre cette pathologie, il est indispensable de faire référence à la Cabbale. Selon le « livre des Lumières », la transmigration des âmes a une valeur bénéfique. Pour un mystique, être habité par l'âme d'un mort, vertueux ici bas, est censé lui apporter forces spirituelles et protection. Cette conception présente des points indéniables avec le culte des Anciens chez les Africains et les Asiatiques ; de même l'analogie avec le Samsara, croyance à la réincarnation chez les Indous est tout aussi frappante. Le dibbouk apparaît comme une maladie, un avatar, un dysfonctionnement du mysticisme et de la spiritualité. Alors que le mystique aspire mystérieusement à communier et à se rapprocher de D., le dibbouk englué dans sa pathologie, en est incapable, d'où une profonde douleur morale et physique envahis-

santes. Ces peurs ancestrales apparaissent comme la résurgence de ce qu'il y a de plus archaïque chez l'homme. Si elles ne sont pas canalisées par une autorité religieuse, reconnue comme telle, ni contrôlée par la raison, elles deviennent alors source de troubles psychosomatiques, d'inhibitions affectives, rendant impossible toute vie sociale ; on est alors dans le domaine du pathologique (étymologiquement : souffrance). Quelles sont les dispositions psychiques du dibbouq ? Il s'agit de sujets hypersensibles, émotifs, immatures (l'étude de la Cabbale est à bannir absolument), à l'imagination débordante, présentant de fortes tendances à la culpabilisation et dotés d'une anxiété démesurée perturbant gravement leur vie relationnelle.

Quels remèdes envisager ?

Il est évident qu'initialement les thérapies religieuses s'imposent. N'oublions pas que, à l'origine, tout médecin était prêtre, et ce, dans toutes les cultures ; la médecine est toujours, à juste titre, considérée comme un sacerdoce.

S'agissant des personnes influençables, il est légitime de proposer des thérapies fondées sur la suggestion, persuasion et direction morale. Celles-ci seront opérationnelles à condition d'être prodiguées par un kabbaliste maîtrisant les outils fondamentaux de la psychologie clinique. Il va sans dire qu'une écoute apaisante et une attention bienveillante favorisent les confidences intimes et l'émergence d'une parole authentique libératrice.

Si ces interventions s'avèrent peu concluantes, on aura alors recours à l'exorcisme. Cette thérapie religieuse s'efforce à l'aide de cérémonies solennelles et de formules incantatoires de délivrer le corps et l'esprit du possédé des « malins génies » (Descartes, rationaliste s'il en fût, emploie cette expression dans « les méditations métaphysiques » ; à méditer !). Au 16^e siècle, les disciples du kabbaliste de Safed, Luria, utilisèrent avec succès cette médecine, tout imprégnée de mysticisme ; elle n'est pas l'apanage, loin s'en faut, de l'Orient.

En Occident également le rituel romain contient même un formulaire explicite et adapté. Il est possible de consulter en plein Paris un exorciste, à la cathédrale Notre-Dame de Paris et dans d'autres

lieux de culte, sous toutes les latitudes. S'il y a échec de ces pratiques, le recours à la médecine scientifique laïque s'impose.

On essaiera dans un premier temps l'hypnose médicale qui a certes, des effets sédatifs, mais seulement sur certains types de malades suggestibles. Lorsqu'il faut faire appel à des psychothérapies en profondeur, on privilégiera à la cure psychanalytique trop longue, le psychodrame. Cette méthode, inventée en 1921 par le psychiatre américain d'origine roumaine Jacob Lévi Moreno, vise à la catharsis (concept emprunté à Aristote), autrement dit, à la purification, à l'extériorisation de traumatismes affectifs, en utilisant le jeu théâtral libre et spontané. L'objectif majeur est de distancier ces situations existentielles dramatiques et anxiogènes en les mettant en scène et en les faisant jouer par ces patients.

On ne saurait passer sous silence les pratiques traditionnelles africaines s'apparentant au psychodrame. Ainsi au Mali, le n'doep, prescrit par un praticien occidental, et appliqué par le chaman du village, donne des résultats positifs indéniables. Le célèbre ethno-psychiatre Français Henri Collomb fut un précurseur renommé et reconnu. De même le Vaudou possède des vertus curatives avérées. Ce culte synchrétique, mélange de pratiques magiques animistes et d'éléments empruntés au rituel chrétien, importé du Dahomey aux Antilles, compte de très nombreux adeptes, notamment à Haïti.

Si ces remèdes s'avèrent efficaces, le diagnostic d'angoisse hystérique, mis en évidence par Freud, sera retenu.

En revanche, devant l'impuissance de cet arsenal thérapeutique, le diagnostic de psychose s'impose. Cette affection psychiatrique invalidante, se caractérise essentiellement par une importante altération de la conscience du corps, une dépersonnalisation, sentiment de ne plus s'appartenir et ne plus se reconnaître soi-même et s'accompagne de la perte de la réalité du monde extérieur. Des délires mystiques de persécution, des hallucinations, complètent ce tableau clinique. Dans ce cas, une prescription médicamenteuse s'avère indispensable. Les neuroleptiques, seuls psychotropes ayant fait leurs preuves en la matière, ont une action bénéfique

sur l'anxiété, l'agitation, l'agressivité et la surexcitation. Ils seront administrés avec beaucoup de précautions à cause des risques d'effets secondaires toxiques (hypotension, tachycardie) et principalement un syndrome neuro-extrapyramidal, se manifestant par des dyskinésies, apparition de mouvements involontaires automatiques, des troubles du tonus musculaires ou nerveux, et des dystonies incoordination des mouvements.

Le dibbouq est-il à l'instar de l'Amok, folie meurtrière observée chez les Malaisiens et bien décrite par Stefan Zweig dans une nouvelle éponyme, un mal endémique, propre à une population particulière ? Cette maladie mentale n'a été signalée qu'en Europe orientale, les Séfarades en sont apparemment éparpillés. Force est de constater la localisation géographique de certaines pathologies liées au milieu socioculturel.

Sans entrer dans une analyse exhaustive, il est permis d'émettre quelques hypothèses. Il semblerait que les mythes, contes et légendes régionaux alimentent parfois les croyances collectives, faisant ainsi le lit de certaines pathologies chez des individus vulnérables et fragiles. Pour se cantonner à la France, la Haute Normandie et le Berry, terres sensibles aux phénomènes de sorcellerie, ont fourni aux sociologues un vaste champ d'investigation (citons entre autres Jeanne Favret-Saada, qui fut notre professeur à la faculté d'Alger) et aux écrivains une mine d'inspiration. George Sand, dans cet ordre d'idée, fait figure de romancière régionaliste.

* * *

Comme dans toute maladie, il importe de prendre en considération la dimension ethnique, sans pour autant opposer le Sud et le Nord, l'Occident et l'Orient. Le quimboiseur de Pointe à Pitre et le guérisseur du Gers sont mus par le même désir : guérir ou, à défaut, soulager des misères. Les masques africains diffèrent certes des masques vénitiens, mais une fois tombés, il n'y a que des hommes et des femmes en souffrance, pétris de la même argile humaine.

George ENOS, docteur en psychologie, psychanalyste.
Diplômé de l'Institut de psychologie clinique Paris VII. ■

LA VIE DES FEMMES AUX TEMPS BIBLIQUES

Par Claude-Yaël Attali

Traditionnellement, le judaïsme donne une place prépondérante aux hommes et réserve à la femme le soin de la maison et l'éducation des enfants. Au temps de la Bible comment les femmes vivaient-elles, quel était leur rôle et leurs habitudes ? Quelle était leur vie au foyer dans ces temps reculés, quelle était la vie du couple ? La femme pouvait-elle s'épanouir dans sa vie personnelle ? Quelle place lui réservait-on dans la société et la vie publique, selon nos textes bibliques ?

La famille s'organisait autour d'une cour, soit entourée de pièces principales, soit extérieure à la maison. Il était ainsi possible de transformer les aliments, de réaliser des travaux d'artisanat ou d'y entreposer des produits. On trouvait parfois dans la cour un four à pain. La maisonnée comprenait un groupe familial élargi : des grands-parents (Gen. 31-28), des fils adultes avec leur femmes et leurs enfants, parfois des sœurs célibataires ou une veuve et ses enfants (2 Rois 4). Suivant ses moyens, la famille pouvait avoir des domestiques. La « maison » était dirigée par



elle qui était responsable de la conservation des aliments. On peut également supposer qu'elle fabriquait une partie des récipients en terre, nécessaire à l'usage domestique.

Elle participait également aux travaux des champs, aux côtés des hommes. On trouve dans différents passages de la Bible notamment trois activités : le glanage, la garde des troupeaux et les cultures. Eliezer rencontra Rébecca auprès d'un puits où elle venait abreuver ses troupeaux, de même que Jacob fera la connaissance de Rachel dans des circonstances identiques. Grâce à la femme dans les campagnes, la survie de la famille était assurée.

Les femmes, au temps du Second Temple, étaient essentiellement tenues d'apprendre les lois relatives aux tâches domestiques, touchant à la pureté rituelle, la fabrication du pain et l'allumage des bougies du Chabbat. Le Talmud Berakhot 17 précise que les femmes méritantes sont celles qui « emmènent leurs enfants sur leurs lieux d'enseignement et qui accueillent leurs maris lorsqu'ils rentrent à la maison ». On trouve également dans la Mishna, Ketouvoth 5.5, un texte qui dit : « Voici les tâches qu'une femme doit accomplir pour son mari : moudre la farine, cuire le pain, laver les vêtements, faire la cuisine, allaiter son enfant, faire le lit de son mari et travailler la laine. Si elle apporte (en se mariant) une esclave, elle n'a pas besoin de moudre, de cuire le pain ou de laver le linge. Si elle en a deux, elle n'a plus besoin de cuisiner ou d'allaiter.



Jacob rencontre Rachel au puits...
Tableau de Raphaël

La maison aux temps bibliques

On nommait « maisonnée », l'habitation, les établis, les enclos, les autels sacrés et les terres environnantes. Le logement consistait en une pièce principale polyvalente, à l'usage de toute la famille. Les fouilles archéologiques ont permis de découvrir que dès l'âge de fer (1200-586 av. e.c), la vie de la

le père qui souvent avait plusieurs épouses, comme ce fut le cas de nos patriarches : Abraham et Jacob.

Le rôle de la femme

La femme avait un rôle bien précis au sein du foyer. Elle battait le grain, cuisait le pain, filait et tissait, transformant ainsi les produits agricoles et fabriquant des produits textiles. C'est

Si elle en a trois, elle n'a pas besoin de faire le lit ou de travailler la laine, et si elle a quatre esclaves, elle peut rester assise toute la journée !... »

A cette époque, tout comme de nos jours, la société n'était pas égalitaire. Mais la femme qui avait quatre esclaves devait bien s'ennuyer quand ses enfants s'instruisaient et que son mari étudiait ou travaillait ! Aujourd'hui, dans les familles orthodoxes, leurs tâches n'ont pas tellement évolué, à ceci près qu'en Israël, les femmes religieuses n'ont pas d'esclaves et travaillent souvent à l'extérieur, en plus de leurs charges familiales, pour permettre à leurs époux d'étudier la Torah.

La femme en tant qu'épouse

Le mariage

Pourquoi se mariait-on ? Essentiellement pour respecter le commandement de D. à Adam et Eve : « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre (Gen.1-28) ». Certes, les patriarches ont aimé leurs épouses, mais en général, l'amour ne jouait qu'un rôle mineur, par rapport aux enjeux économiques et politiques. Le mari devient le protecteur de sa femme (Esaïe 4.1). L'inceste est absolument interdit, mais on a coutume de se marier dans son propre clan. Abraham recommande à Eliézer de trouver une épouse pour Isaac parmi ses parentes. Ainsi, Jacob épouse sa cousine. Le père de Moïse, Amram, épouse sa tante Yokhébed (Ex. 6.20). On pouvait ainsi éviter la dilution de la propriété et surtout le paganisme. Cependant la polygamie était courante et ce n'est qu'au X^{ème} siècle qu'elle fut interdite par Rabbi Guershom Méor Hagola. A noter que cette interdiction n'avait pas cours au Yémen. Ainsi, dans les premières années de l'Etat d'Israël, on a vu des hommes yéménites arriver avec plusieurs épouses.

Sara, Rachel et Léa donnèrent leur servantes Hagar, Bilha et Zilpa, comme concubines à leurs maris, pour que leur stérilité n'empêche par leur époux de procréer. Cependant, les concubines avaient moins de droits que les épouses. Le mariage des souverains était souvent politique. Bien que Moïse ait mis en garde les Hébreux : « Votre roi ne devra pas avoir de nombreuses

épouses, ce qui le détournerait de D. » (Deut. 17.17), le roi Salomon eut 700 princesses pour épouses et 300 concubines (1 Rois 11.3), en raison d'alliances politiques. A la fin de son règne, il fut effectivement entraîné dit-on, dans l'idolâtrie.

L'adultère

L'adultère (Lévitique 20.10 et Deutéronome 22.22) était sanctionné par la mise à mort des deux coupables. La femme soupçonnée d'adultère à tort ou à raison, nommée « Sotah », devait se présenter devant le Grand Prêtre et être soumise à une épreuve de vérité. Elle devait alors boire « l'eau amère », en prêtant serment de son innocence devant le pontife. Si son ventre gonflait, elle était déclarée coupable. Il y avait là une différence notoire de traitement entre l'homme et la femme.

Le divorce et le veuvage

Selon le Deutéronome 24.1, un homme pouvait divorcer de son épouse pour des raisons vagues, laissant ainsi peu de recours à la femme. Les femmes, quant à elles, ne pouvaient prendre l'initiative du divorce, ce qui n'empêcha pas certaines de quitter leur mari (ex : la concubine d'un lévite dans Juges 19). Le plus souvent la raison invoquée pour le divorce était l'adultère, aucune preuve n'étant à fournir par le mari. Dans le cas, où le nouveau marié accusait injustement son épouse de n'être pas vierge, celle-ci pouvait demander des sanctions auprès de la communauté. Si la famille pouvait prouver les torts du mari, il encourait une sanction infligée par les Anciens de la ville, qui consistait en une amende et une interdiction de divorcer. A l'époque biblique tardive, les rabbins mirent en place des dispositions pour protéger les épouses d'un divorce arbitraire en enjoignant aux maris de verser une amende prévue dans le contrat de mariage.

En cas de veuvage de la femme sans enfant, on avait recours à la loi du lévirat, qui consistait à faire épouser à la veuve le frère de son époux (Gen. 38 et Ruth 4). Cette pratique avait plusieurs raisons : la transmission du nom, en donnant une descendance au défunt, le soutien à la femme et le maintien de la propriété dans la famille. Dans l'éventualité où le frère refusait cette union, il devait enlever sa chaussure pour confirmer son refus et sa mai-

son s'appelait alors « la maison du déchaussé » (Deut.25.10)

La femme et son épanouissement

Le problème de la stérilité

Les matriarches Sarah et Rachel, décrites comme des femmes d'une grande beauté par la Bible, sont présentées comme stériles, allant jusqu'à offrir à leurs époux leurs servantes pour « enfanter » à travers elles, et ce jusqu'au moment où D. décide de leur permettre enfin d'avoir un enfant. La procréation étant considérée comme une bénédiction, on permettait même à l'époque de la Mishna à un homme de divorcer de sa femme si celle-ci était restée dix ans sans avoir d'enfant.

La femme et la prière

Les prières des femmes sont notamment adressées à D. lorsqu'elles désirent un enfant. L'extrait de la Genèse 30.22 : « Alors D. se souvint de Rachel ; il l'entendit et la rendit féconde. », nous laisse supposer qu'elle a adressé une prière en ce sens à l'Eternel. Le Livre de Samuel (1.9.14) nous apprend que le Grand-Prêtre Eli voyant une femme remuer les lèvres pensa que cette dernière était ivre. Mais elle lui expliqua qu'elle priait D. pour avoir un enfant. C'est ce murmure de la prière qui aurait inspiré la récitation de l'Amida à voix basse. Ensuite, elle pria une deuxième fois pour remercier le Seigneur de lui avoir permis d'enfanter Samuel qui devait par la suite servir D., selon la promesse de sa mère. Une version grecque du Livre d'Esther, datant du 1^{er} ou 2^{ème} siècle, un peu divergente de celle retenue dans la tradition juive, attribue à la Reine, une prière, dont voici un bref extrait : « Mon Seigneur, notre Roi, toi tu es le seul ! Porte-moi secours, à moi qui suis seule et n'ai d'autre secours que toi, car je vais jouer avec le danger... »

La femme se paraît-elle et utilisait-elle des produits de beauté ?

Dans la Bible, on parle pour la première fois de bijoux, lorsqu'Eliézer, envoyé par Abraham pour trouver une épouse à Isaac, pare de bracelets et d'anneaux d'or Rébecca, afin de convaincre Bétuel son père, d'accorder la main de sa fille au patriarche (Gen. 23.24). Après la sortie d'Egypte, lors de la création du veau d'or, les femmes

donnèrent, pour sa confection, leurs boucles d'oreilles en or, confiées par les Egyptiennes au moment de l'exode (Ex. 32.24). Les recherches archéologiques ont permis de découvrir des bijoux en or dans des maisons ordinaires à Ein-Guédi et à Nitzana. Ceci prouve que les bijoux n'étaient pas seulement l'apanage de la classe aisée.

On sait que les femmes utilisaient du parfum ou de l'huile parfumée. Noémie demande à Ruth, lors de sa rencontre avec Booz, de se laver et de se parfumer (Ruth 3.3). Les femmes se maquillaient et utilisaient notamment le khôl, fard à paupières composé de poudre minérale et de sulfite de plomb pour la couleur noire et de sulfite d'antimoine pour la couleur bleue.

Le traité talmudique Chabbat 109 a, précise d'ailleurs que le khôl, initialement prévu pour protéger les yeux de la lumière du soleil, stoppe les larmes et fait pousser les cils. Parfois les femmes utilisaient de la farine pour éclaircir leur teint. Nous le savons parce que la Mishna les obligeait à éliminer également cette farine pour Pessah.

La femme dans la société et la vie publique

L'éducation de la femme

L'instruction était plutôt réservée aux hommes. Les femmes restaient en général avec leur mère pour apprendre les travaux ménagers et les lois rituelles relatives à la vie de la maison et de la famille. Des sources anciennes laissent supposer que seulement trois femmes sur mille étaient alphabétisées à l'époque du Premier Temple, malgré un rang social élevé. Cependant, à fin de la période du Second Temple, on cite le cas d'une femme nommée Bruriah, dotée d'un grand savoir. Le traité mishnaïque Pessa'him 62 b relate qu'elle discuta 300 lois de la Torah avec 300 rabbins. A Alexandrie, le groupe juif des « Therapeutae » comprenait autant de femmes que d'hommes. Elles étudiaient avec les hommes le jour du Chabbat, mais s'asseyaient séparément.

La femme, le chant et la danse

Lors de manifestations d'allégresse, les femmes pouvaient chanter et danser en public pour exprimer leur gratitude envers D. Dans l'Exode 15.20-21 on peut lire ce texte : « Myriam la

prophétesse, sœur d'Aaron, prit le tambourin, et toutes les femmes sortirent derrière elle avec des tambourins et des danses. Myriam répondait : Chantez pour le Seigneur, car il a montré sa souveraineté ; il a jeté dans la mer le cheval et ses cavaliers ! ». Judith chante après sa victoire militaire contre le général assyrien Holopherne (Judith 15.14 et 16.17). Cependant les femmes souvent écartées de la vie publique, accueillait les soldats revenus victorieux des champs de bataille, en jouant de la musique. Ce fut le cas au retour de Saül et David, après que ce dernier eut tué Goliath. La Fille de Jephté, quant à elle, s'avança vers son père victorieux avec des chants et des danses. Ce qui lui coûta la vie car son père avait promis de sacrifier la première personne qu'il rencontrerait à son retour.

Les femmes pouvaient-elles fréquenter le temple ?

Le Talmud Soukkah 51.52 décrit les femmes se tenant sur les balcons qui entouraient la Cour des Femmes, dans le Second Temple, pour ne pas côtoyer les hommes. Mais parfois, elles étaient mêlées aux hommes dans cette même Cour. La tradition de séparer hommes et femmes dans la synagogue au moment des prières remonterait au Moyen-Age. Flavius Josèphe dans les Antiquités Juives témoigne de la présence des femmes au sein même de la synagogue. Selon le traité mineur Sotah 18.4, il était habituel de retarder la célébration des fêtes pour permettre aux femmes de finir de préparer le repas avant de se rendre à la synagogue. Les femmes avaient même le droit de lire la Torah, selon le traité talmudique Meguila 23a : « Toutes sont qualifiées pour être parmi les sept (qui font la lecture de Chabbat), y compris un mineur ou une femme ». Il semble cependant que les sages avaient une opinion contraire. On pourrait donc penser que la place accordée aux femmes dans les congrégations libérales contemporaines ne constitue pas une « nouveauté » !

Femmes dirigeantes et prophétesses

Il y eut une seule reine dirigeante dans la Bible ; elle se nommait Athalie, fille du roi Omri, mariée dans la famille royale de Juda. Elle gouverna le royaume de Juda pendant six ans (2 rois

8.26). Les autres reines n'eurent pas un tel pouvoir. Le pouvoir de Mikhal, fille de Saül et épouse de David, fut limité. Elle protégea David que Saül voulait assassiner. Le rôle d'Esher est un peu différent, car elle fut, dit-on, l'épouse du roi Xerxès et put protéger le peuple juif menacé d'extermination en Babylonie. Myriam, la sœur de Moïse est une sorte d'animatrice de chants et de danses, mais la Bible lui donne le titre de prophétesse. La prophétesse Débora gouvernait Israël (Juges 4.4) et c'est à elle que les Israélites s'adressaient pour obtenir justice (Juges 4.5). Elle incita, suite à l'ordre de D., le général Barak à combattre Sissera (Juges 4.6). Houlda parle aussi dans ses prophéties au nom de D. (Rois 22. 15 à 20).

Conclusion

Aux temps bibliques, la femme vivait dans une société patriarcale, jouissait du respect de son mari, le conseillait et prenait parfois des initiatives dans l'intérêt de la famille. La femme partageait les travaux des champs avec son époux mais pouvait sortir et participer à la vie culturelle. Elle pouvait se mettre en valeur en se maquillant et en se parfumant. Certaines ont eu des rôles de prophétesses, de juges ou de souveraines. Elles apparaissent ainsi comme des femmes modernes que la Bible décrit comme des femmes belles, sages et clairvoyantes, ayant l'intuition de l'avenir. On peut donc se demander si la femme contemporaine a tellement gagné en travaillant comme les hommes et en conquérant une liberté relative. Certes le relâchement des mœurs a perturbé l'équilibre de nombreux foyers et la femme n'est peut-être plus autant respectée. En cas de divorce, elle rencontre encore des difficultés à obtenir religieusement le « Guet », mais en cas de veuvage, elle peut, grâce à son métier, faire vivre sa famille. C'est peut-être la rançon discutable de ce que l'on nomme le « progrès »... Autres temps, autres mœurs !
Je remercie Miriam Feinberg-Vamosh pour ses recherches dont je me suis inspiré dans la rédaction de mon article.

Bibliographie : Genèse, Lévitique, Exode, Deutéronome, Juges, Samuel, Rois, Myriam Feinberg-Vamosh, Flavius Josèphe, Talmud, Michna.

BONJOUR PARIS, ICI JÉRUSALEM

CHRONIQUES D'OLIM 'HADACHIM

Yakir

Le mot *Alyah* est dans toutes les bouches depuis qu'Israël existe. Mais l'antisémitisme montant de ces derniers mois lui a redonné vigueur : *alyah de conviction, alyah de survie, alyah d'espoir, alyah tout court. Voici quelques textes savoureux qui témoignent avec beaucoup de candeur et beaucoup de saveur des premières sensations d'un nouvel émigrant. Merci à Yakir de nous avoir confié ces textes.*

CG

Jacquot le voyageur temporel.

Allez Ginette dépêche toi, il faut allumer, il est tard, jamais nous aurions dû aller chez Juliette ta sœur, un soir de H'anouka.

Je sais bien bien que tu l'aimes et qu'elle, elle aime bien bavarder, surtout depuis que son cher Alexandre a quitté ce monde, c'est vrai maintenant qu'elle se retrouve un peu seule, surtout à son âge c'est difficile.

Mais maintenant notre allumage des nérotes de H'anouka, n'est plus en accord avec l'avis du grand aigle, qui a écrit qu'il faut allumer dès la sortie des étoiles.

- Dis moi Jacquot c'est du Judaïsme que tu fais ou de « l'indiennisme ». Tu crois que j'ai je t'ai pas vu à la synagogue pendant la fête de Souccot faire la danse des Sioux avec ta branche de palmier dans tes mains et ton gros citron qui nous a coûté une fortune. Danser ainsi la farandole de la pluie dans un lieu de prières n'est-ce pas un peu exagéré et maintenant tu me parles du Grand Aigle, pourquoi pas du grand manitou.

- Ginette, décidément tu ne comprendras jamais rien à la religion juive. D'abord on était pas en train de faire une danse Sioux, mais on disait le « Hallel », c'est une louange pour l'Éternel qui se dit, en secouant dans nos mains quatre espèces de plantes, comme cela nous a été ordonné dans la Torah pour les fêtes de Souccot. Le Grand Aigle c'est ainsi que l'on surnomme le Rambam, Moché Maïmonide le grand codificateur des lois juives, qui a écrit d'allumer les bougies de H'anouka dès la sortie des étoiles et crois-moi, il y a tellement longtemps qu'elles se sont levées les étoiles, qu'elles vont bientôt aller se coucher.

Je crois Jacquot que tu deviens trop savant, fais attention où tu mets tes savonnettes car tu vas

finir par te casser la figure, en glissant dessus. Ginette, je n'attends plus, j'allume de suite, ma patience est à bout. Voilà, voilà j'arrive... « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi de l'univers, qui nous a sanctifiés par ses commandements et nous a ordonné d'allumer les lumières de 'Hanouka ».

Tu as vu qu'elles sont belles ces flammes, toutes dorées, elles me réchauffent mon cœur et mon âme. C'est vraiment magnifique, quelle belle mitsva.

Bon, Jacquot pendant que tu regardes ces lueurs, bien calé dans ton fauteuil, moi je vais à la cuisine préparer quelques beignets à la confiture en commémoration du miracle de l'huile, comme me l'a enseigné ma grand-mère, je reviens dans un petit moment. Ginette dépêche toi, car il est tard et je suis très fatigué, je crois que j'ai trop abusé de la liqueur à Juliette. Tiens elles sont vraiment bizarres ces flammes, on dirait qu'elles dansent la danse du ventre, c'est pas normal cela...

Jacquotus arrête de rêver, remets donc du bois dans le foyer, sinon le feu va s'éteindre !

Hein ! qu'est ce que vous dites ! Quelles bois, comment m'avez-vous appelé Jacquotus ?

Mais où suis-je ? Qui êtes vous madame ? Pourquoi suis-je habillé en grec, avec des sandales aux pieds.

Arrête de plaisanter Jacquotus, l'heure est grave, il faut rester sérieux, car demain à l'aube il va falloir se battre contre toute l'armée gréco-syrienne du mécréant d'Antiochus. Se battre contre qui dites-vous ? Décidément la liqueur à Juliette me joue un drôle de tour.

Cela suffit, prends ton épée et viens avec moi Jacquotus, on va rejoindre les autres. Je l'ai suivi, car après tout j'étais curieux de comprendre où j'étais et voir ce qui allait se passer. Sur la place éclairée par des grandes torches, se trouvait une multitude de gens armés d'épées, de couteaux et d'arcs avec flèches.

Sur la colline d'en face on distinguait un immense bâtiment majestueux, éclairé lui aussi par des torches. La lumière des flammes se reflétait sur ses murs et ses portes et éclatait comme un feu d'artifice dans toutes les couleurs de l'arc en ciel. C'était vraiment prodigieux à voir, une chose unique. Si c'était le Bet hamikdach de Jérusalem, je ne l'aurais pas imaginé autrement. Qui sont tous ces gens, que font ils là ? Qu'attendent-ils ?



Chut ! Jacquotus, le grand Yéhouda Maccabée, le fils de Matitiahou le grand prêtre va parler. Le bruit de la foule s'estompa et il se fit un grand silence. Elle fit un cercle autour d'un homme de haute taille, revêtu d'une armure et portant une large épée à la main. On lisait le courage et la fierté sur son visage. Il avait le front haut et les lèvres bien dessinées, il ressemblait comme deux gouttes d'eau à mon copain Prospère, celui des Amériques, mais en beaucoup plus mince.

« Mes amis, mes frères ! Dit-il, à l'aube, ce sera un grand jour, le Jour le plus long. Demain avec l'aide du ciel, nous nous débarrasserons du joug de ce rachah d'Antiochus et nous rétablirons l'honneur d'Hachem dans son Temple. Nous détruirons toutes les idoles. N'ayons aucune crainte car l'Éternel est avec nous. Alors une immense clameur s'éleva vers le ciel, « Mi Kamoh'a Baélim Hachem - Qui est comme Toi parmi les forts, Hachem ».

Alors je bondis et je me mis à crier avec eux de toutes mes forces en brandissant mon épée. C'est le lustre de la salle à manger lorsqu'il m'est tombé sur la tête et les cris de Ginette qui m'ont réveillé.

« Jacquot, Jacquot, tu es fou qu'est-ce qui te prend de hurler comme cela et de gesticuler avec le parapluie à la main, à une heure du matin, tu vas effrayer tous les voisins ». Regarde le beau lustre de tata Rosette ce que tu en as fait.

Hein ! Quoi ! Qu'est-ce que tu dis Ginette. Ho ! Dommage que je me sois réveillé, j'ai raté la bataille, c'était un si beau rêve, si tu avais vu. Jamais tu devineras où j'étais. Mais est-ce vraiment un rêve, tout était si réel.

Maintenant il va falloir ramasser le verre brisé et que je dise demain un petit mot à Juliette au sujet de sa liqueur. Alors faut pas me faire la morale.

JÉRUSALEM ET L'ISLAM

QUELLE EST L'ORIGINE DE LA SAINTETÉ DE JÉRUSALEM DANS L'ISLAM ?

Mordechai Kedar*

JÉRUSALEM est au cœur du conflit israélo-palestinien. Voici des documents qui éclairent et expliquent le côté inextricable du problème de la paix au Proche-Orient

CG

Ces jours-ci, Jérusalem fait les gros titres des journaux au Moyen-Orient à cause de l'intention d'Israël de construire une passerelle pour les piétons à la porte des Maghrébins [1]. De nombreux ponts ont été construits en Israël sans éveiller la moindre critique dans le monde arabe et musulman, mais il suffit qu'Israël ait un projet à proximité du Mont du Temple (tunnel ou fouilles) pour qu'immédiatement les porte-parole du monde arabe et musulman se mettent à gesticuler et crier amèrement.

Dans cet article nous allons essayer d'expliquer comment et pourquoi.

Jérusalem (tout au moins la vieille ville et le Mont du Temple) est une exigence politique palestinienne depuis sa libération de l'occupation jordanienne il y a plus de 40 ans, bien qu'elle n'ait jamais été la capitale de quoi que ce soit dans l'Islam, et même pas la capitale de la région Palestine après la conquête musulmane du VII^{ème} siècle. **La capitale était Ramla.** Ce qui pose la question : quelle est l'origine de la sainteté de Jérusalem dans la religion qui a été fondée et a grandi dans le désert d'Arabie, devenu aujourd'hui l'Arabie Saoudite ? D'où vient ce statut de troisième lieu saint de l'Islam alors que Jérusalem ne figure même pas une seule fois dans le Coran ?

Pour ce faire, nous devons examiner l'évolution du concept de sainteté de Jérusalem dans l'Islam. Le prophète de l'Islam, Mahomet a dû faire face à de sévères critiques à la Mecque par les membres de sa tribu qui lui reprochaient le fait que la religion qu'il leur apportait n'était rien d'autre que «asatir alawalîn» - les légendes des anciens -

c'est-à-dire les écrits religieux des Juifs et des Chrétiens car la plupart des histoires du Coran sont des copies des histoires de la Bible. Ces critiques ont été rapportées à Mahomet par un ami très proche, un Juif du Yémen, Caab. Le fait que l'Islam était perçu comme une copie des autres religions était préjudiciable et c'est en quelque sorte, pour obtenir une légitimité que Mahomet a essayée de convertir trois tribus juives qui vivaient dans une oasis du désert appelé Khaybar, à côté de Médine.

Dans ce but, il décréta que l'on prierait comme les Juifs en se tournant vers le nord, c'est-à-dire vers Jérusalem, mais cela ne suffit pas à les convaincre et ils n'embrassèrent pas l'Islam. Mahomet leur fit la guerre et à l'issue du combat, il égorga les hommes et captura les femmes, y compris la fille d'un des chefs, Safia, qu'il prit pour femme. Après avoir éliminé ces tribus juives, il n'avait plus aucun intérêt à maintenir la direction de la prière vers Jérusalem et il institua comme orientation, le sud, la direction de la Mecque, ville qu'il conquiert par la suite, dont il brula toutes les idoles et dont il fit une ville sainte.

À cette époque, Mahomet possédait un groupe de partisans dans la ville de Taïf située à deux jours de marche de la Mecque. Quand il se rendait à Taïf ou qu'il en revenait, il avait l'habitude de passer la nuit dans un village du nom de Al Jarana et la tradition musulmane raconte qu'à côté du village se trouvaient deux lieux de prières, la mosquée proche (al masjid al adna) et la mosquée la plus éloignée (al masjid al aqsa). C'est dans l'une d'entre elles qu'il avait l'habitude de prier avant de partir pour la journée à Taïf ou quand il revenait de la Mecque. Le Coran (sourate 17,1) rapporte qu'un soir un miracle s'est produit, le Créateur a emmené Mahomet à la Mosquée la plus éloignée pour lui montrer ses miracles. Les contemporains de Mahomet ont compris le verset littéralement parce qu'ils savaient que «la

mosquée Al Aqsa» se trouvait à côté du village de Taïf.

Jusqu'à sa mort, en 632, Mahomet ne s'est jamais rendu à Jérusalem.

Six ans après la mort de Mahomet, Jérusalem fut conquise sans combat lorsque l'évêque Sophrone ouvrit les portes de la ville à la formidable armée du II^{ème} Calife, Omar ibn Al Khattab. Sophrone servit de guide pour une visite de Jérusalem au calife et à son entourage, dans lequel se trouvait également Caab, l'ami juif de Mahomet. Quand ils arrivèrent à l'entrée du mont du temple, Caab se déchaussa, vraisemblablement à cause (du verset de l'exode, Moïse au buisson ardent [2]) «ôte ta chaussure» lié à la sainteté du lieu.



Le Calife Omar le voyant faire, lui demanda d'expliquer pourquoi il enlevait ses chaussures et Caab lui répondit

que c'était en raison de la sainteté du lieu. Omar se fâcha en lui disant qu'il essayait d'introduire des idées juives dans l'Islam et lui ordonna de remettre ses chaussures immédiatement car l'endroit où il se trouvait n'était pas un lieu saint. **Cette anecdote est racontée par le grand historien de l'Islam, Al Tabari et signifie qu'en 628, Jérusalem qui venaient d'être conquise par les Musulmans n'étaient pas considérés par eux comme un lieu saint.**

Vingt cinq ans après la mort de Mahomet, les califes de la dynastie des Omeyyades ont transféré la capitale de l'empire musulman de la Mecque à Damas, soulevant la colère des habitants de la Mecque fidèles à Mahomet et à son héritage. La génération suivante fut témoin de la transformation de Damas qui, grâce au butin accumulé par le pillage de la Perse, de Byzance et de nombreux autres endroits, se transforma en ville de la richesse, du luxe, des fêtes, de la débauche et de l'ivrognerie, ce que ses habitants ne considéraient pas comme une abomination.

habitants de Damas étaient des hérétiques, ils s'organisèrent en 680 sous le commandement de Abdallah ibn al-Zubayr et se révoltèrent contre le Calife de Damas et empêchèrent les habitants de Damas de se rendre à la Mecque en pèlerinage du Hadj. Certains attribuent la révolte d'Abdallah ibn al-Zubayr aussi aux événements difficiles qui eurent lieu en 680, lorsque les forces armées du Calife Omeyyade Yazid ibn Moawia tuèrent la plupart des rebelles dont Hussein ben Ali, de la ville de Karbala au sud de l'Irak.

Hussein Ben Ali était le petit-fils de Mahomet, sa mère était Fatima, la fille de Mahomet et son père étaient Ali le cousin de Mahomet et IV^{ème} Calife dont les partisans jusqu'à nos jours, sont les Chiïtes. Mais le lien de parenté d'Hussein avec Mahomet ne l'a pas aidé à obtenir une reconnaissance : il fut décapité et sa tête fut apportée à Damas pour prouver au calife que le chef de l'opposition chiïte était mort. Le calife plaça la tête sur sa table durant un mois pour que cela serve de leçon à tous ceux

un partisan du chiïsme et c'est pour cela qu'il a empêché les habitants de Damas, vivant à l'ombre du calife, meurtrier d'Hussein Ben Ali, de se rendre à la Mecque pour le pèlerinage du Hadj. À cause de la dépravation morale sévissant à Damas ou à cause de la cruauté du calife à l'encontre du petit-fils de Mahomet, les habitants de Damas et des environs furent privés du Hadj par les habitants de la Mecque, des Bédouins, experts dans l'art de la guerre et habitués à l'usage de l'épée ; **le Calife Yasid ben Moaawi a été obligé de chercher un lieu de remplacement pour le pèlerinage, de façon à renforcer son statut.**

Le soulèvement politique et militaire de la Mecque dura huit ans et pendant ce temps, il fallait continuer à faire le pèlerinage annuel qui est un des piliers de l'Islam. Que pouvaient-ils faire ? Ils cherchèrent un lieu de remplacement pour le Hadj, un lieu avec une aura de sainteté permettant au calife d'instaurer un nouveau lieu de pèlerinage à la place de la Mecque.

Durant cette période, de nombreux Juifs et Chrétiens se convertissaient à l'Islam, probablement simplement en apparence, afin d'être libérés du fardeau des lourdes taxes qui leur étaient imposées ; en rejoignant l'Islam, ils transportèrent dans leur cœur et dans leurs paroles, la vénération de Jérusalem, la Ville Sainte et ainsi l'idée de la sainteté de Jérusalem s'est introduite dans l'Islam.

Le calife décida que Jérusalem serait un lieu de pèlerinage mais il avait besoin de la validation des écrits de l'Islam pour justifier religieusement cette décision. Dans ce but, on prit le verset du Coran qui raconte le miracle du voyage de nuit de Mahomet vers la mosquée la plus éloignée et on lui accola une nouvelle interprétation révélant que la mosquée El Aqsa se trouve à Jérusalem et que Mahomet y a été transporté de nuit, est monté dans les cieux, a été rejoint en chemin par les prophètes des religions précédentes (juives et chrétiennes) Adam, Seth, Abraham, Moïse, Aharon, Jésus... Dans les cieux, ceux-ci ont prié derrière Mahomet, ce qui signifie qu'ils ont accepté sa souveraineté et que le Judaïsme et le Christianisme ont transmis le sceptre de l'autorité à l'Islam. Tout cela s'étant produit sous le Trône de Gloire, c'est-à-dire que la domination de l'Islam sur le Judaïsme et le Christia-



Cette dépravation morale conduisit les habitants de la Mecque, fidèles à l'héritage de Mahomet à déclarer que les

qui lui rendaient visite. Certains suggèrent que Abdallah ibn Al-Zoubayr, le rebelle de la Mecque, était en réali-

nisme est une décision prise par le Créateur lui-même...

Il fallait aménager un lieu pour le Hadj à Jérusalem et c'est ainsi que le Dôme du Rocher a été construit au milieu du Mont du Temple de façon à être visible de tous les environs et il a été bâti avec huit murs pour souligner que sa sainteté est le double de la Kaaba à la Mecque qui elle, n'a que quatre murs. C'est ainsi que l'on a falsifié des traditions orales (Hadith) attribuées à Mahomet pour montrer que la sainteté de Jérusalem est supérieure à la sainteté de la Mecque. Après huit années de rébellion dirigée par Abdallah ibn al-Zubayr, la dynastie des Omeyyades a réussi à le tuer et à instituer à nouveau le Hadj à la Mecque et les histoires sur Jérusalem furent abandonnées. Elles furent à nouveau utilisées par Saladin au XII^{ème} siècle quand le chef musulman voulait encourager les soldats combattant contre les Croisés. Après la libération de Jérusalem, celle-ci fut à nouveau abandonnée principalement pour éviter de saper l'hégémonie de la Mecque et de Médine. **L'histoire du voyage nocturne de Mahomet à Jérusalem est très importante pour l'Islam car elle justifie le fait que l'Islam est une religion qui n'est pas apparue dans ce monde pour vivre en paix avec les religions antérieures mais pour les remplacer, pour les détruire et pour se construire sur leurs ruines.**

C'est pour cela que l'Islam a islamisé les personnages importants de la Torah et de la Bible qu'il a construit des mosquées à la place des synagogues, à la place des églises et des monastères et a établi des lois d'humiliation pour les Juifs et les Chrétiens. **L'étoile jaune est une invention musulmane du IX^{ème} siècle.**

De nombreux concepts philosophiques et religieux de l'Islam sont des copies de la source juive. Selon l'approche de l'Islam, les Juifs puis après eux, les Chrétiens ont déformé puis falsifié les écrits saints et donc Celui qui siège dans les cieux, s'est mis en colère contre eux (selon le Coran chapitre 1, verset 7), leur a retiré la prophétie, l'a donnée à Mahomet et c'est ainsi que le Judaïsme et le Christianisme ont perdu leur signification religieuse. Par conséquent, l'Islam ne reconnaît pas l'existence de lieux saints pour ces religions et donc toute revendication juive ou chrétienne

concernant un quelconque lieu saint est une affirmation erronée de la part de religions ayant été abrogées. **Les Musulmans ne sont donc pas impressionnés du tout par la revendication juive sur Jérusalem, ni par le fait que Jérusalem était la capitale du royaume juif à l'époque du 1^{er} et du 2^{ème} temple, en raison d'un argument simple : David et Salomon étaient musulmans !**

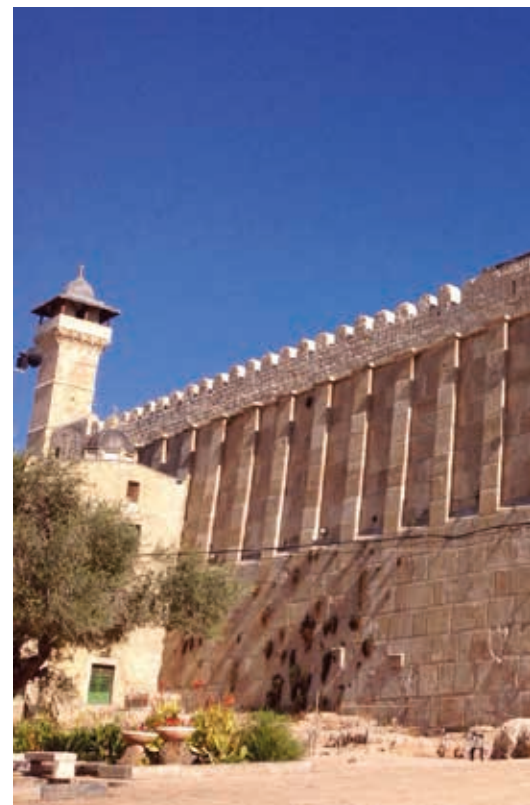
Et ce n'est pas étonnant : selon le Coran de (chapitre 3, verset 19) « la religion d'Allah est l'Islam » c'est ainsi que l'Islam a islamisé même le Seigneur de l'Univers.

En conséquence, la revendication israélienne sur la souveraineté de Jérusalem est en contradiction fondamentale avec la foi islamique qui affirme que le Judaïsme a achevé sa tâche dans le monde et donc qu'il est, à Dieu ne plaise, strictement interdit aux Juifs de contrôler l'endroit par où Mahomet est monté au ciel (selon l'histoire inventée) et de là l'entêtement palestinien à s'approprier de Jérusalem. Les Juifs peuvent vivre sous l'aile de l'Islam et de ses lois mais ils ne peuvent pas conquérir une terre qui a été musulmane, et évidemment pas, contrôler la ville à partir de laquelle Mahomet est monté dans les cieux. Le contrôle de Jérusalem donnerait aux Palestiniens une légitimation islamique, équivalente à la légitimité religieuse du roi d'Arabie saoudite due au fait qu'il est le gardien de la Mecque et de Médine. Inversement, s'ils renonçaient à Jérusalem, ils seraient accusés par de nombreux Musulmans de trahir l'Islam.

Les Musulmans fidèles à leur religion savent qu'elle est venue au monde non pas pour vivre à côté des religions antérieures, juive et chrétienne, mais pour les remplacer et se construire sur leurs ruines. Ainsi la lutte entre l'Islam et le Judaïsme est la lutte entre «Din el Hak» la vraie religion qui est l'Islam, et «Din el Batel» la religion abrogée, le Judaïsme. En voyant ce qui se passe en Israël depuis les 63 dernières années, ils frémissent : les Juifs sont retournés dans leur pays et l'ont conquis des Musulmans. Puis ils ont conquis Jérusalem et la prochaine étape sera la construction du Temple et le retour du Judaïsme à une religion pertinente et bien vivante. Que sera alors le sort de l'Islam, la religion qui est venue remplacer le Judaïsme ? Le

retour des Juifs dans leur terre et dans leur ville est un danger pour l'Islam en tant que religion, et les actions d'Israël à Jérusalem sont considérées par les Musulmans comme un danger théologique bien plus que comme un problème territorial, national ou politique. **L'alliance permanente entre religion et politique dans l'Islam a transformé le problème théologique en problème politique, et donc la question de la sainteté de Jérusalem dans l'Islam trouve son expression politique :**

- Mahomet essaie d'établir son statut religieux et public auprès des Juifs grâce à la direction de la prière vers Jérusalem,
- les califes de Damas l'adoptent comme lieu de pèlerinage en raison d'un problème politique de rébellion à la Mecque
- puis Saladin l'utilise pour inspirer ses soldats.
- Les Palestiniens, aujourd'hui, ont adopté Jérusalem comme sceau de légitimité religieuse de leur état, dont l'établissement pourtant n'est pas assuré.



Il est évident que si les Juifs construisent le Temple, les fanatiques de l'Islam se lèveront, le Hamas, les Frères Musulmans et Al Qaïda et ils seront accusés de trahison envers l'Islam. - C'est la raison pour laquelle leurs

porte-parole répètent sans cesse qu'ils n'établiront pas leur État palestinien sans Jérusalem comme capitale.

Le lien entre la question de Jérusalem et la politique s'exprime aussi d'une autre façon : tout le monde sait que la source du désaccord entre les Chiites et les Sunnites est une question politique, à savoir **qui était le calife légitime au milieu du septième siècle : Ali Ben Abi Taleb, le quatrième calife ou bien Moawia ben Abi Sofian, gouverneur de Damas qui s'est révolté contre Ali et est devenu le V^{ème} calife.** Moawia est le premier calife de la dynastie Omeyyades et Yazid, son fils, est celui qui a consacré Jérusalem comme lieu de pèlerinage alternatif. Yazid est également celui qui a décapité Hussein Ben Ali et donc les Chiites (qui sont les partisans d'Ali et de ses descendants) considèrent la dynastie des Omeyyades comme leurs ennemis éternels et leurs actions comme illégitimes. **Par conséquent, la sanctification de**

d'Israël de côté, alors ils se sont joints au cœur de ceux qui exigent « de libérer Jérusalem de la griffe des sionistes », **bien que selon leur tradition, Jérusalem ne soit pas une ville sainte.**

La réalité historique de Jérusalem influe aujourd'hui sur les dirigeants de l'État d'Israël : d'une part Jérusalem est la ville vers laquelle converge la foi juive, la religion juive et ses rituels depuis le roi David jusqu'à aujourd'hui, elle est la capitale de la nation juive depuis 3000 ans et c'est vers elle que conflue l'espoir et les prières des Juifs des quatre coins du globe, d'autre part, **c'est la ville que l'Islam a adoptée uniquement parce qu'elle était Sainte pour d'autres,** la ville dont la sainteté crée le problème de la légitimité de l'Islam et les problèmes politiques de l'empire musulman depuis l'époque de Mahomet jusqu'à nos jours.

Est-ce que le Judaïsme va accepter en se résignant le narratif religieux musul-

man qui exclut le Judaïsme et s'approprie de son Lieu Saint, le Temple, s'approprie de ses prophètes et de ses pères fondateurs ou bien va-t-il faire valoir son droit à exister en tant que religion bien vivante, attaché à ses Lieux Saints qui n'abdiquent pas devant des tribus du désert qui non **contentes d'avoir conquis la géographie d'Israël essaient aussi de conquérir son histoire et sa théologie fondamentale.** Par conséquent tous ceux pour qui la sainteté d'Israël est précieuse

doivent hausser le ton et empêcher le gouvernement [israélien] de considérer la ville Sainte comme une propriété immobilière, de la vendre contre l'illusion de la paix avec ceux qui ne nous considèrent pas comme ayant des droits sur notre pays, juste pour rester au pouvoir.

Jérusalem n'est pas un autre morceau de terrain ou une maison appartenant au gouvernement israélien mais le cœur de tout le peuple d'Israël. Et s'il faut construire à Jérusalem un pont, il faut le construire sans se soucier des revendications de ceux qui nous dénie le droit de vivre dans notre ville sainte et dans notre pays.

Le Peuple juif n'a aucune objection contre l'identité islamique de la Mecque, de la même façon nous devons réclamer des Musulmans qu'ils abandonnent leurs revendications sur Jérusalem et cessent leur guerre religieuse, le Jihad, qu'ils ont déclaré contre nous, juste parce que nous sommes retournés dans notre pays et dans notre capitale historique. La paix réelle n'advient au Moyen-Orient qu'après et seulement après que les Musulmans aient reconnu le droit du Peuple juif à vivre dans son pays et dans sa ville Sainte.

© Mordechai Kedar

Mordechai Kedar est chargé de cours au département d'arabe et chercheur associé au Centre Begin-Sadate d'Etudes Stratégiques, Université Bar-Ilan.

Notes de la traductrice :

- 1] Voici la passerelle qui menace de s'écrouler mais qu'il est interdit de réparer au mépris des risques !
- 2] « Or, Moïse faisait paître les brebis de Jéthro son beau-père, prêtre de Madian. Il avait conduit le bétail au fond du désert et était parvenu à la montagne divine, au mont Horeb. Un ange du Seigneur lui apparut dans un jet de flamme au milieu d'un buisson. Il remarqua que le buisson était en feu et cependant ne se consumait point. Moïse se dit : « Je veux m'approcher, je veux examiner ce grand phénomène : pourquoi le buisson ne se consume pas. » L'Éternel vit qu'il s'approchait pour regarder; alors Dieu l'appela du sein du buisson, disant : « Moïse! Moïse ! » Et il répondit : « Me voici ». Il reprit : « N'approche point d'ici ! Ote ta chaussure, car l'endroit que tu foules est un sol sacré ! »

Info'SION (Jérusalem-capital, Israël)

* *Chargé de cours au département d'arabe et chercheur associé au centre begin-Sadate d'études stratégiques, Université Bar-Ilan*



Jérusalem était inacceptable pour les Chiites et leur troisième lieu saint est la ville de Najaf dans le sud de l'Irak, lieu de sépulture d'Ali.

Aujourd'hui, la politique s'en mêle et transforme aussi cette question : les dirigeants chiites de l'Iran et du Hezbollah ne peuvent pas laisser la question

CINÉMA...CINÉMA...CINÉMA...



Le cinéma israélien, plus que jamais présent. Voici deux films accueillis chaleureusement par la critique et qui démontrent la force et le talent du cinéma israélien.

Le Procès de Viviane Amsalem

Divorce à l'israélienne ou comment dénoncer avec talent et humour le fameux « Guett » droit religieux souvent contesté accordé à l'homme.

CG

Voici la critique parue dans Libération de Alexandra Schwartzbrod

Film israélien réalisé par Ronit et Shlomi Elkabetz

Avec Ronit Elkabetz, Simon Abkarian, Sasson Gabay

Le parcours d'obstacles d'une Israélienne afin d'obtenir le divorce de son mari.

C'est un de ces films coup-de-poing qui laissent, longtemps après la dernière image, le souvenir d'un regard, d'une chevelure, d'une atmosphère, d'un mot. Le mot, c'est « Gett » (divorce en hébreu), que Viviane Amsalem cherche à obtenir

de son mari, Elisha, depuis de longues années, et qu'il s'obstine à lui refuser, mâchoires serrées, regard buté. L'atmosphère est celle d'un huis clos, dans un tribunal rabbinique, en Israël. On y perçoit cette violence sourde, cette souffrance qui découlent souvent de l'ignorance, du poids absurde des traditions. Difficile de croire que cette scène d'un autre âge se déroule aujourd'hui, dans un pays apparemment démocratique. Et pourtant tout est vrai. Le mariage civil n'existe toujours pas en Israël, seule la loi religieuse s'applique, et celle-ci reste du côté de l'homme.

La femme ne pèse d'aucun poids, elle est contrainte au silence et à l'obéissance par la force de la loi et de ceux qui l'administrent : les rabbins. Après Prendre femme et les Sept Jours, le Procès de Viviane Amsalem est le troisième volet d'une trilogie réalisée par la comédienne Ronit Elkabetz et son frère Shlomi. Portrait d'une femme, mère de quatre enfants, se débattant pour retrouver son indépendance dans un pays moderne entravé par la vigueur de ses traditions. On y retrouve le même souci de filmer au plus près l'émotion, le non-dit.

Viviane Amsalem est incarnée par une formidable Ronit Elkabetz, silencieuse et blême dans sa robe noire, comme veuve de sa propre liberté, puis éruptive et débordante de sensualité quand elle lâche prise et dénoue lentement sa lourde chevelure jusqu'alors contenue dans un chignon. A l'écran, on ne voit plus qu'elle, masse de cheveux dans laquelle elle s'enroule et qui stupéfait autant qu'elle trouble les hommes présents dans la salle, et d'abord les rabbins épouvantés par le pouvoir érotique de la crinière.

Elkabetz a mûri. Son jeu, poussé à l'extrême dans les Sept Jours, s'est à la fois densifié et allégé. Elle occupe l'image et l'espace, même si Simon Abkarian compose un mari tout en contradictions, aimant malgré lui, incapable de comprendre qu'il demeure sous l'emprise d'une influence qui le dépasse, même si l'on frémit de bonheur à chaque apparition de Sasson Gabay, l'inénarrable héros du Cochon de Gaza et de la Visite de la fanfare, qui joue là un avocat plein de

bons sentiments. Nous ne dirons rien de la fin de ce film tragique et souvent drôle, car frôlant l'absurde, juste qu'il ne faut en aucun cas rater cette scène où Elisha doit prononcer la phrase qui, dans la loi rabbinique, permet à l'époux de rendre à sa femme sa liberté : « Et te voici permise à tout homme » Du désespoir ou de l'instinct de possession, on ne sait alors ce qui l'emporte en lui. ■



L'Institutrice

Une institutrice israélienne d'école maternelle découvre le don pour la poésie d'un de ses élèves. Elle voit en lui un quasi-messie et fait tout pour le protéger de la vulgarité ambiante.

CG

Voici la critique parue dans Libération de Olivier Séguret

Film israélien réalisé par Nadav Lapid
Avec Sarit Larry, Avi Shnaidman, Lior Raz
L'Israélien Nadav Lapid explore la fascination ambiguë d'une adulte pour un génie précoce. Rencontre avec le cinéaste et son actrice.

Les plus puissantes forces du cinéma sont convoquées par l'Institutrice, second long métrage du cinéaste israélien Nadav Lapid. Ce sont les forces invisibles, celles

CINÉMA...CINÉMA...CINÉMA...

que l'on ne voit pas, mais que l'on ressent, que l'on éprouve ou que l'on capte. Le sujet du film lui-même est une matière sableuse, liquide, fuyante entre toutes : la poésie. Son irruption dans le champ, dès le premier plan du film qui cadre, à hauteur de petit bonhomme, une cour d'école maternelle de Tel-Aviv, est de surcroît incarnée par un enfant de 5 ans, Yoav, ce qui rend cette matière poétique plus mystérieuse encore.

Cet enfant est un poète né. Il maîtrise à peine le langage, mais il est déjà traversé par les fulgurances d'une langue avec laquelle il joue, construit, défait, broie de la lumière et du noir. Son institutrice, Nira (Sarit Larry, inquiétante, lire ici), repère très vite le prodige, se sent investie d'une mission : le prendre sous son aile.

Ecart. A ce point de son récit, le film se trouve à un carrefour. Plutôt que d'emprunter la voie d'une success story, qui raconterait comment, malgré l'adversité, l'institutrice fait reconnaître le génie du bambin, Nadav Lapid choisit d'inspecter de plus près les ressorts de cette aile protectrice que l'enseignante entend déployer. Et très vite, il s'avérera que cette aile est détraquée, maladroite, peut-être même malveillante, et c'est sans doute là le plus bel écart du scénario : ce pas de côté imprévu qui fait prendre au film la route inquiète d'une étrange identification. Car l'institutrice de Yoav usurpe les merveilleuses créations de son élève, les présente comme siennes au petit club de poésie qu'elle fréquente. Puis, elle s'arrange pour évincer la nounou de l'enfant, qu'elle accuse de voler les poèmes. Et elle finit par kidnapper Yoav...

La meilleure part de l'Institutrice tient à l'indéfinissable. Ce garçonnet est-il réellement surdoué, est-ce de nouveau un enfant au sixième sens dont la surnaturalité serait la poésie dans un monde qui l'a tuée ? Ou bien est-il le réceptacle miroitant, diffracté des névroses et frustrations de Nira ?

Impérial. Parce qu'il joue avec l'infilmable, Nadav Lapid en appelle aux meilleures ressources de la mise en scène pour mettre en valeur ce vide, ce vertige sensible autour duquel il tourne. Un choix impérial sur les musiques, une photogra-

phie et des lumières superbes (signées Shai Goldman), une direction d'acteurs au cordeau et un découpage au scalpel : comme il l'avait prouvé avec son explosif premier long, le Policier, comme avec son moyen métrage la Petite Amie d'Emile, Nadav Lapid est un cinéaste de la plus rigoureuse espèce. Peut-être devrait-il juste apprendre à mieux se méfier de lui-même, la boucle parfaite que dessine l'Institutrice sur lui-même épate autant qu'elle interroge. C'est toujours pareil avec les brillants control freaks : on rêve du jour où ils vont un peu desserrer les boudins.

Les Héritiers

Quand la Shoah est traitée avec intelligence et sensibilité, le cinéma est un outil efficace pour parler d'un sujet si délicat et souvent polémique. Remarquable !

CG

Voici la critique parue dans Le Parisien de Pierre Vasseux

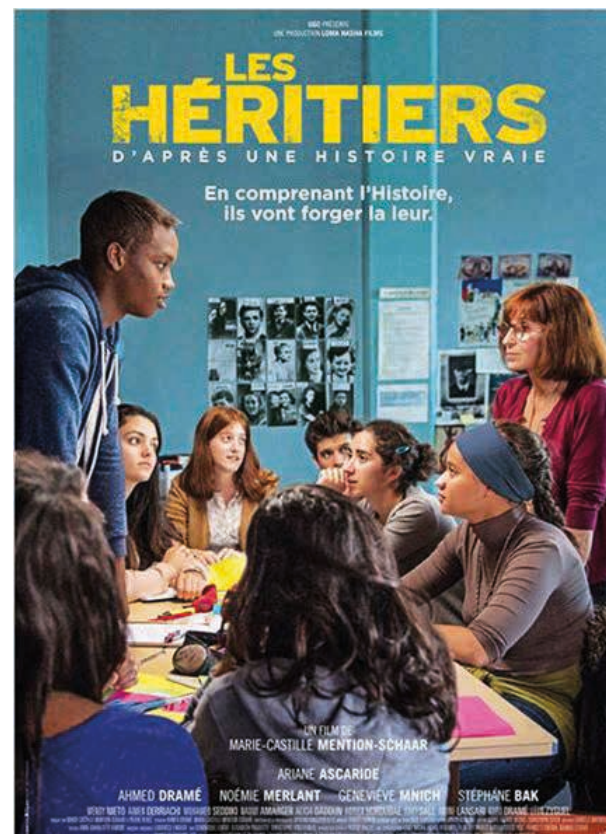
Film français réalisé par Marie-Castille Mention-Schaar

Avec Ariane Ascaride, Ahmed Drame, Noémie Merlant...

« Les Héritiers » est une très bonne action à double titre. Inspiré de faits réels relayés par le témoignage d'un ancien élève, le film fait œuvre de mémoire à l'attention des nouvelles générations en racontant comment une professeur inscrit sa classe de seconde jugée perdue pour la cause au concours national de la Résistance. Le troisième long-métrage de Marie-Castille Mention-Schaar, qui est également productrice et scénariste à succès est aussi un message d'espoir et un hommage à la noblesse de la mission des enseignants.

En 2008 en effet, Anne Angles, professeur d'histoire-géographie au lycée Léon-Blum de Créteil, dans le Val-de-Mame, a fait le pari de faire travailler ses ouailles sur un thème qui leur était totalement étranger : « Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». Un an plus tard, ils remportaient le premier prix. Le film est sans cesse en balance sur ce que représente l'acte d'enseigner sur un terrain difficile et cette tragédie de l'histoire contemporaine qui explose soudain

Charley Goëta



à la face des élèves. D'abord réticents - le mot est faible -, moqueurs par ignorance, puis de plus en plus motivés par la preuve de confiance que leur témoigne leur professeur - remarquablement interprétée par Ariane Ascaride - ces derniers ont réussi à transformer la diversité de leurs origines en union sacrée.

L'intervention d'un vrai rescapé des camps, Léon Zyguel, est l'un des moments très forts de cette aventure. A ce moment clé du tournage, les caméras sont depuis longtemps passées au second plan, résolument transparentes aux yeux des acteurs, mélange de vrais élèves de l'établissement et de jeunes comédiens. Cette séquence montre la classe bouleversée par ce témoignage. Elle est le socle d'une prise de conscience déterminante pour ces jeunes gens : quelles que soient leurs différences, ils sont les héritiers d'une humanité à protéger. L'éducation est là pour nourrir cette évidence. Et faire mentir, ici, la thèse du sociologue Pierre Bourdieu développée dans son essai « Les Héritiers ». La réussite, parfois, fait fi des origines.

LITTÉRATURE AUX TOURNELLES

UN REGARD SUR LE JUDAÏSME



Courageux Gilles Uzzan, fidèle des Tournelles, remarqué pour son assiduité, sa fidélité à notre synagogue dans les pas de son père, le regretté Salomon Uzzan z"l trop tôt dis-

paru. Courageux de nous dévoiler tout son cheminement, pas à pas, dans sa foi, dans sa pratique religieuse. Gilles nous dévoile «son judaïsme» son itinéraire riche ; il n'hésite pas à dénoncer certaines dérives. Toutes les facettes du Judaïsme sont revisitées et l'on se surprend à découvrir certaines qui vous enchanteront : «...Il faut savoir que l'on reste Juif toute sa vie même si l'on se convertit à une autre religion. C'est une marque comme un gène ».

... « La science sans religion est boiteuse, la

religion sans science est aveugle... l'escalier de la science est l'échelle de Jacob, il ne n'achève qu'aux pieds de Dieu ». A Einstein

Ouvrage très dense et passionnant à lire de toute urgence !

Charley Goëta

Le Quotidien du Médecin

Gilles Uzzan témoigne sur son parcours d'homme et de médecin en relation avec le judaïsme.

Si « Un regard sur le judaïsme » est qualifié d'essai, Gilles Uzzan ne prétend pas donner une vision nouvelle de la religion juive mais propose des réflexions sur la pratique du judaïsme dans notre société à partir de sa propre expérience.

Né en 1962 à Tunis dans une famille traditionnelle, petit-fils de rabbin, l'auteur relève que « le judaïsme est plus qu'une simple religion, c'est un mode de vie », dont il détaille tous les aspects. Très religieux dans son enfance et les débuts de sa vie d'adulte, il a cependant connu le doute quant aux rites et aux traditions, ce qu'il appelle le « folklore du judaïsme ». Une période « de relâche-

ment spirituel » au moment de son divorce, avec l'arrêt de la médecine générale au profit d'une spécialisation en psychiatrie et le choix de quitter Paris pour l'Aisne, où il est aujourd'hui chef du pôle médico-judiciaire à l'EPSMD (Établissement public de santé mentale départemental).

Remarié, de nouveau pratiquant, Gilles Uzzan souligne que, au-delà de la foi en un Dieu unique, les rites religieux sont moins importants que l'altruisme et l'humanisme.

Edition du Panthéon, dans les bonnes librairies ou sur Amazon, internet. 10,80 €

LE LIVRE DES TOURNELLES



Vous l'attendiez, il est arrivé !... Un livre entièrement consacré à la Synagogue des Tournelles, est paru. Paul Attali, son auteur, y passe en revue l'his-

toire de sa construction, son évolution liturgique, du rite ashkénaze, au rite sépharado-constantinois, ses activités multiples et variées, bar mitsva, mariages, conférences..., ses fêtes solennelles vécues dans la joie et dans la ferveur, Pessah, Chavouoth, Kippour..., et la vie spirituelle de ses fidèles ancrés dans leur foi millénaire.

Bien documenté et riche en illustrations (vous aurez peut-être la chance de vous reconnaître ou de retrouver des visages connus), cet ouvrage permet au lecteur de mieux comprendre ce qui pousse aujourd'hui l'homme à perpétuer sa tradition et à transmettre les valeurs essentielles de son judaïsme. C'est le livre que chacun devrait avoir dans sa bibliothèque ou pourrait offrir à un ami.

Chèque à établir à l'ordre de : Paul Attali

9 bis Villa Saint-Mandé 75012 Paris
20 € pièce (+4€ de frais d'envoi par livre)

LA MORT DU MOUTON

Voici un titre étrange et saisissant, dont vous comprendrez très vite la signification en lisant le nouveau livre de Charley Goëta. L'auteur nous fait revivre à travers ses mémoires, un monde aujourd'hui disparu. Vous y découvrirez toute la chaleur des familles juives pied-noir, leur grande générosité, leur spiritualité naturelle, leurs coutumes ancrées dans la tradition, leur vie rythmée par les fêtes juives, leur cuisine aux délicieux parfums, leur vie simple et joyeuse...

Ceux qui ont connu cette vie insouciance, à Sétif, dans le département de Constantine ou plus largement, en AFN, la retrouveront avec nostalgie. Quant aux autres, ils apprécieront cet univers que la guerre d'Algérie a hélas englouti. Ce qui est sûr, c'est que lorsque vous en aurez commencé la lecture, vous ne pourrez plus lâcher ce livre, tant le style d'écriture, un certain humour et l'histoire elle-même vous captiveront.

Pour vous procurer « La mort du mouton » de Charley Goëta

Il suffit de téléphoner au 06 63 83 55 41 / E-mail : charley.goeta@free.fr

Son prix de lancement est de 20 euros.

Claude Yaël Attali.



LA VIE DES TOURNELLES

LA RECETTE DE GRAND-MÈRE

Recette transmise par Viviane Temin

COQUILLES SAINT_JACQUES (cachères)

Ingrédients

- 2 cuillères à soupe (rases) de farine
- 100 g de beurre
- 400 g de gruyère rapé
- 1 boîte de champignons émincés 400 g
- 1 boîte de thon au naturel 400 g
- 1 litre de lait

Préparation

- Faire une béchamel : faire fondre le beurre, ajouter la farine puis le lait, tourner à feu moyen jusqu'à obtenir une sauce épaisse.
- Ajouter les champignons égouttés, le thon émietté, saler, poivrer, 100 g de gruyère rapé puis bien mélanger le tout.
- Verser la préparation dans un plat à gratin, recouvrir du gruyère râpé restant.
- Laisser cuire et gratiner au four 180°/200° pendant 30 à 40 mn jusqu'à obtenir une belle couleur dorée.
- On peut verser la préparation dans des moules de coquilles Saint-Jacques en pyrex. Très apprécié et présentable !

Facile à préparer.

Grands et petits se régalent.

BLAGUES A PART...

Une vieille histoire Juive !...

Le Rabbini de Marseille, David Goldberg qui a besoin d'argent pour ses pauvres s'inscrit à un jeu télévisé. C'est un peu surprenant, mais Jean-Pierre Foucault en a vu d'autres et il commence : - Alors, première question, Monsieur le Rabbini, pour 1 000 €, à quoi vous fait penser le chiffre 22 ? Facile...! - à l'expression 22, v'là les flics ! C'est votre dernier mot ? - Oui, Jean-Pierre, c'est mon dernier mot. - Très bonne réponse, Monsieur le Rabbini ! On continue pour 5 000 € ? OK ! - À quoi vous fait penser le chiffre 33 ? - A une visite chez le médecin, lorsqu'il demande au patient : Dites 33 - C'est votre dernier mot ? - Oui, Jean-Pierre, c'est mon dernier mot - Encore une bonne réponse, Monsieur le Rabbini ! - Bien ! Alors pour vingt mille 20 000 €, un peu plus compliqué : à quoi vous fait penser le chiffre 69 ? Les sourires fleurissent dans le public, qui imagine l'embarras du candidat Rabbini. Au bout d'un moment, David semble abandonner et annonce : Là, je donne ma langue au chat ! Tonnerre d'applaudissements des spectateurs et félicitations de l'animateur : Excellent, Monsieur le Rabbini ! Excellent ! Votre expression est pudique, mais tout le monde aura compris ! - On continue pour 50 000 € ? Oui ! Alors là, je dois dire que vous avez de la chance : nous sommes dans votre domaine. La Bible et plus particulièrement l'Ancien Testament, ! La question est en effet la suivante : qu'a dit Ève en se voyant pour la première fois dans une glace. Cette fois-ci encore, notre brave Rabbini se creuse la cervelle, il se récite mentalement toute la Genèse, mais sur ce point précis, rien ! Finalement, il avoue : - Alors là, j'ai vraiment un trou... De nouveau, les applaudissements de la foule font trembler le studio d'enregistrement et l'animateur en sautillant d'excitation : - Magnifique, Monsieur le Rabbini, c'est la bonne réponse. Que fait-on après cet exploit ? On tente les 100 000 € ? David ne comprend pas très bien comment il a pu donner la bonne réponse sans la connaître, mais, admettant que les voies du Seigneur sont impénétrables même à la télévision, il décide de continuer : - C'est pour les œuvres sociales de ma Communauté, -donc, oui, je continue ! L'animateur exulte. Le public aussi. La tension est à son comble.- Et qu'a dit Adam en se voyant pour la première fois dans une glace ? David, qui ne savait même pas qu'il y avait un miroir dans le jardin d'Eden, réalise que les questions du jeu sont bien plus difficiles que ce qu'il avait imaginé : - Oh ! Franchement, je ne pensais pas que cela deviendrait si dur ! La foule est carrément debout et scande : Le million ! Le million ! Excellentissime ! dit le maître du jeu. Alors, tenterons-nous le million ? David n'a toujours pas compris pourquoi on lui dit qu'il a bien répondu, mais conclut que c'est Dieu qui l'aide. Du coup, en pensant à tout ce qu'il pourra faire avec un million d'euros, il décide de continuer ! - L'animateur : - Alors, qu'a dit Adam quand il a su qu'Eve était enceinte ? Après un long silence, catastrophé d'avoir tout perdu, le Rabbini a tout de même la force de répondre : Mon Dieu, je savais que j'aurais dû me retirer plus tôt !

Bingooooooooooooo ! S'écrit Jean Pierre Foucault ...



Torah Betsion TSEDEK

Président d'honneur - Fondateur :
M. le Grand Rabbini P. Rotman, 3^{ème}

Professeur Marc ZERBIB
Communauté des TOURNELLES

Jérusalem, le 30 novembre 2014

Cher Ami,

Nous tenons à vous remercier d'avoir participé à la deuxième année des 10 Jours de Tzedek. Grâce à votre dévouement, engagement et énergie, cette opération a été un succès. Nous savons combien, par les temps qui courent, il est difficile de mobiliser la communauté juive de France. Aussi, nous vous en remercions d'autant plus reconnaissants.

Les dons que nous avons récoltés lors du Concert de Hazanout du 16 novembre vont servir à prendre en charge plusieurs centaines d'enfants en difficultés par l'association, tout au long de l'année, et leur offrir des activités socio-éducatives et récréatives.

Au nom des enfants, nous vous renouvelons nos plus chaleureux remerciements.

Bien à vous

Gilles ZERBIB
Président de Tzedek

Olivier GRANILIC



© Aleph Dibbouk
Fusain sur Papier d'Arches
dim : 65 cm X 55 cm
www.matatiaou.com